

# Massacres du Kasai : le Parlement européen presse la CPI à ouvrir une procédure judiciaire

PAGE 16

N° 7217 du vendredi 19 janvier 2018

Prix : 3000 FC

# Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36<sup>ème</sup> année

Éditeur  
GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Sommaire

### Politique

O. Kamitatu :  
« La libération des prisonniers et exilés politiques sont un des préalables à la tenue d'élections démocratiques »

PAGE 4

### Économie

Haut-Katanga : MCSC au cœur des activités controversées dans les mines

PAGE 6

### Nation

RDC : l'église rallume la flamme de la lutte pour l'alternance

PAGE 10

### Sports

Classement - Fifa : la RDC dans le Top 5 africain

PAGE 14

### Dernière heure

Commémoration de 17 ans de la mort de M'Zée : Jonas Mukamba dément un fond commentaire lui attribué sur Internet

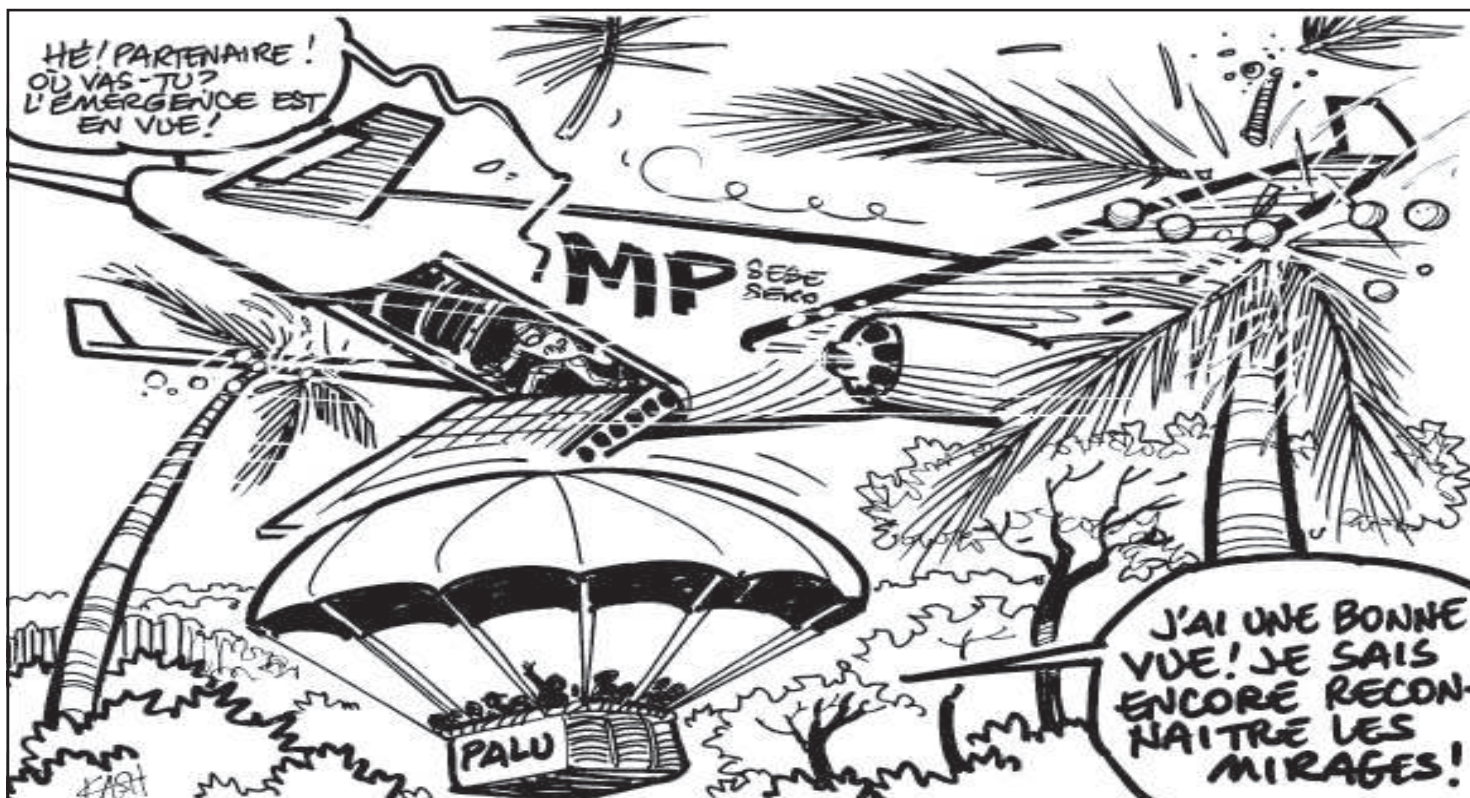
PAGE 16

## Prenant ses distances avec la MP Gizenga dénonce des "tueries barbares" lors des marches

\* Des mesures de décrispation doivent être appliquées

\* le Palu est engagé en faveur de l'alternance au sommet de l'État

P. 2



### À HAUTE VOIX

La rupture

LE POTENTIEL

La scène politique congolaise est en ébullition. Les acteurs politiques congolais retrouvent petit à petit le bon sens, sans doute interpellés par les cris d'un peuple en détresse et la nécessité de s'en-

PAGE 2

Marche du 21 janvier

Joseph Olenghankoy : «Aucun courant politique n'a défié l'église et ne l'a vaincue »

PAGE 5

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais



## À haute voix

## La rupture

(Suite de la page 1)

gager véritablement sur le chemin de l'alternance démocratique.

Lié depuis 2006 avec la Majorité présidentielle, le Parti lumumbiste unifié (Palu) est sur le point de se désolidariser du chef de l'Etat. C'est son autorité morale, le patriarche Antoine Gizenga, qui l'a annoncé à la presse dans un message qui vient presque sceller le divorce entre son parti et la MP.

L'alliance de 2006 entre le Palu et la MP est sur le point de voler en éclats. Désormais, le parti cher au Patriarche Antoine Gizenga se montre prêt à prendre une part active à toutes les activités visant à pousser Joseph Kabila et sa composante à l'organisation effective des élections en République démocratique du Congo.

Après la marche du 31 décembre 2017, qui a occasionné de pertes en vies humaines, le Palu s'en est saisi pour requalifier son alliance avec la MP. Se rangeant derrière le peuple qu'il attend défendre jusqu'au bout, le Palu n'exclut pas la possibilité de se joindre à la prochaine marche du 21 janvier que projette le Comité laïc de coordination. Cette adhésion marque une prise de conscience forte du plus vieux parti politique de la RDC.

Avec le départ du Palu, la MP se voit amputer d'un allié de taille, très populaire dans les provinces de l'Ouest, principalement celles de l'ex-Bandundu. La MP n'a d'autre issu que de s'impliquer véritablement dans le processus démocratique.

Qui aurait cru que le Palu allait quitter la MP par ce temps de fortes turbulences politiques ? Jusqu'à quand la MP résistera-t-elle à la fougue populaire qui s'abat sur elle ? Le plus évident est que, dans cette lutte démocratique, le peuple aura sans doute le dernier mot.

Le Palu l'a compris. Voilà pourquoi il a décidé de quitter le navire MP avant que le pire ne se produise.

## Prenant ses distances avec la MP

## Gizenga dénonce des «tueries barbares» lors des marches

\* Des mesures de décrispation doivent être appliquées

\* le Palu est engagé en faveur de l'alternance au sommet de l'État

Allié de taille du président Joseph Kabila depuis 2006, le doyen de la classe politique congolaise, le patriarche Antoine Gizenga, a décidé de prendre ses distances de la Majorité présidentielle (MP). Le Palu n'a pas digéré la forte répression des marches pacifiques du 31 décembre 2017 par les forces de sécurité et de défense. Tout en condamnant également les attaques contre des militaires et des policiers, le Palu se sent trahi par la majorité au pouvoir dont les agissements ne cadrent pas avec les idéaux du « lumumbisme » dont se réclame le Palu.

«Je regrette que l'exercice de la liberté démocratique occasionne des pertes en vies humaines et condamne avec la plus grande fermeté ces tueries barbares dirigée contre des populations innocentes et contre les éléments de la police nationale et les forces armées. Le Palu a été victime de ces «horreurs», martèle le patriarche Gizenga. Prenant ses distances avec les positions actuelles de la MP, Antoine Gizenga note que le Palu appelle à la protection des valeurs qui «fondent la démocratie et la succession au pouvoir qui doit se faire de manière démocratique et de façon pacifique par le biais des élections».

Ce qui contraste, s'indigne-t-il, d'avec des positions ambiguës de la MP sur l'alternance, consacrée dans la Constitution de la République.

À la MP qui use de la violence pour contrer ceux qui exigent la tenue d'élections, Antoine Gizenga avertit sur un ton sans équivoque: «Tout bras de fer pour retarder les échéances (électorales) est inadmissible».

Réaliste et pragmatique, le patriarche en appelle à des discussions techniques, d'autant plus que, souligne-t-il, le consensus autour de la tripartite Ceni-gouvernement-CNSA exclut un pan important de l'opposition.

Prenant une fois de plus à contre pieds la MP, Antoine Gizenga estime que des mesures de décrispation ne sont pas suffisamment appliquées comme l'avait voulu l'accord de la Saint Sylvestre, mettant sous haute tension l'environnement politique du pays. Ce qui ne contribue pas à la tenue d'élections crédibles. «Il est donc plus que temps de poser des actes de décrispation souhaitée», écrit-il. Parce que, enchaîne le patriarche, «entretenir un environnement actuel aussi crispé serait une encre rouge utilisée par le pouvoir en place pour effacer ses propres pages positives de l'histoire»

Rejoignant une frange de l'opposition sur les reproches formulés contre la loi électorale révisée, le patriarche Gizenga estime que cette loi consacre «une discrimination sociale fondée sur le capital, c'est-à-dire l'argent»

Désormais en déphasage avec la MP, le patriarche Gizenga déclare, sans ambages, œuvrer pour voir « le Palu assumer l'impérialisme du pouvoir». Aussi, annonce-t-il que le Palu présentera des candidats à tous les postes, y compris le président de la République.

Son offre de création d'un grand parti de gauche n'ayant pas trouvé un écho favorable auprès du président Joseph Kabila et sa majorité, le Palu se fixe un idéal : «fédérer autour de lui». Il n'est plus question, dit-il, pour le Palu de rester à la traîne de la MP comme ce fut le cas en 2006 et 2011. « Sa base ne le lui avait pas pardonné en 2011 », laisse entendre le patriarche.

Ci-dessous, l'intégralité du message du patriarche Antoine Gizenga, à l'occasion de la célébration de la mort de Patrice-Emery Lumumba, le tout premier chef du gouvernement de la RDC, et de la mort de M'Zée Laurent Désiré Kabila.

LE POTENTIEL

## Message des vœux de l'année 2018 du Secrétaire Général, Chef du parti, le camarade Antoine Gizenga, à la Nation et aux militants du Palu du 17 janvier 2018

Chers compatriotes, Militants du Palu,

En ma qualité de doyen des hommes politiques en République Démocratique du Congo et d'un des pères de l'indépendance de notre cher pays, je me donne le devoir de m'adresser au peuple congolais, en ce moment où la République Démocratique du Congo traverse une période décisive qui consiste à sauvegarder la souveraineté du peuple chèrement acquise, et pendant ce mois de janvier où se cristallisent les souvenirs de nos martyrs de l'indépendance et de la liberté démocratique qui reçoivent l'hommage constant et répété du peuple congolais, particulièrement le 04, le 16 et le 17 janvier.

Souvenons-nous alors de nos martyrs qui sacralisent la lutte pour l'indépendance et pour la liberté démocratique, Patrice Emery LUMUMBA, Maurice MPOLO, Joseph

OKITO et plus tard de Laurent Désiré KABILA.

Au début de l'année 2018, il m'est un réel devoir de présenter mes vœux, les meilleurs, de paix, de bonne santé et de prospérité à l'endroit de toutes les congolaises et de tous les congolais, en général et des militants de PALU en particulier.

La République Démocratique du CONGO a vécu une année douloureuse 2017, puisqu'elle a été durement touchée par plusieurs calamités et plusieurs tueries, faisant plusieurs victimes et des dégâts matériels. Je présente mes très sincères condoléances aux Familles des victimes et je transmets ma profonde sympathie aux blessés.

Je reste directement ou indirectement aux côtés de tous ceux qui ont été et qui sont encore dans -les deuils et dans les souffrances.

Le PALU regrette que l'exercice de la liberté démocratique occasionne des pertes en vies humaines et condamne avec la plus grande fermeté toutes ces tueries barbares dirigées contre des populations innocentes et contre les éléments de la Police Nationale et des forces armées. La liberté d'expression est définie par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui dispose que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions ». La liberté d'expression fait partie des valeurs pour lesquelles j'ai sacrifié toute ma vie et toutes mes luttes, et pour lesquelles tant des camarades ont perdu leurs vies en martyrs.

Dans le passé, à plusieurs reprises, le Palu a été victime de telles horreurs, notamment le 29 juillet 1995, dans une marche pacifique organisée à partir du Rond-point, Kimpwanza vers le Palais du Peuple, pour faire pression sur le Gouvernement afin d'organiser les élections. Les militants du Palu, scandant les slogans du Parti, étaient fauchés et massacrés par la répression du Gouvernement de l'époque.

Nous pensions qu'avec le début du processus démocratique au Congo, la violence en politique était révolue, malheureusement, nous regrettons que le pays revive encore aujourd'hui les images macabres que nous déplorons. Trop de morts, trop de destructions, trop des pertes en vies humaines par des attitudes extrémistes. Usant de ma qualité sus évoquée, je conseillerais aux détenteurs de pouvoirs de féliciter la sincérité du piment et de se méfier de l'hypocrisie du sucre.

Car, celui qui vous dit que ça ne va pas, n'est pas

(Suite en page 3)

***Prenant ses distances avec la MP*****Gizenga dénonce des «tueries barbares» lors des marches****\* Des mesures de décrispation doivent être appliquées****\* le Palu est engagé en faveur de l'alternance au sommet de l'État****Message des vœux de l'année 2018 du Secrétaire Général, Chef du parti, le camarade Antoine Gizenga, à la Nation et aux militants du Palu du 17 janvier 2018**

(Suite de la page 2)

votre ennemi, mais un compagnon avec qui il faut réaliser les rêves d'un Congo meilleur et prospère, par contre l'homme qui vous flatte vous tend un filet sous les pieds.

Le PALU appelle à la protection des valeurs qui fondent la démocratie et la succession au pouvoir doit se faire de manière démocratique et de façon pacifique par les biais d'élections libres. Le PALU condamne toute « provocation ou incitation à la haine » par les appels d'actes malveillants. Tout appel à la haine constitue une incitation à la violence ; et cette forme de revendication est à bannir dans les actions politiques, surtout de la part de ceux qui veulent défendre la cause de la démocratie et d'un Etat de droit.

Et, en ce moment de turbulence politique et face aux difficultés économiques et sociales, le peuple a le droit de revendiquer la protection et les services de l'Etat. Par contre, le Gouvernement de la République a les devoirs envers les citoyens pour leur garantir le bien-être, l'éducation, la justice, la liberté d'expression, la sécurité personnelle, le développement socio-économique.

N'oublions pas que le développement du pays reste tributaire de la cohésion nationale, fruit de la recherche constante des solutions consensuelles à toutes nos divergences.

Car, culturellement et socialement, nous les congolais, nous sommes emphatiques, compréhensibles et audibles, et nous sommes appelés à nous entendre.

En ce qui concerne le Calendrier électoral, vous vous rappellerez que le 19 Août 2017, lors de mon enrôlement, j'ai dit que l'action de voter mettait le citoyen, c'est-à-dire le gouverné, en contact direct avec l'action politique des gouvernants. Les élections restent l'unique voie d'accès au pouvoir d'Etat. Sans élections, toutes les autres actions de lutte contre la pauvreté sont inefficaces.

Chers compatriotes, Militantes et Militants du Palu,

Comme vous le savez, avant la publication du Calendrier électoral par la CENI le 05 novembre 2017, j'avais reçu la Délégation de la CENI et je leur avais donné quelques conseils en ces termes : « J'espère que la date qui sera communiquée par la CENI sera la dernière, le peuple congolais n'a que trop attendu ».

Qu'est ce que j'ai voulu dire par ces conseils? J'ai voulu leur faire comprendre que mon Parti, le PALU et

moi-même, n'acceptons le Calendrier qu'à condition que celui-ci soit le dernier et qu'en conséquence, nous ne pourrions supporter une autre prolongation éventuelle, qui ramènerait notre pays 50 ans en arrière.

A travers mes propos, j'ai regretté surtout que ce calendrier n'ait pas été fait plus tôt afin que les préparatifs soient réalisés selon la volonté du peuple congolais pour leur éviter de plonger dans une désastreuse crise politique.

Malheureusement, j'observe que depuis plusieurs mois, le climat redevient tendu. A cet effet, le PALU, mon Parti, est profondément inquiet et préoccupé par la détérioration continue de la situation politique.

L'opinion doit savoir que le PALU a toujours été avec et du côté du peuple et il est évident que le Parti estime que ce que le peuple est en train de demander est plus que légitime. Le PALU a toujours fait de la démocratie et des élections son cheval de bataille, car comme dit précédemment, c'est l'unique voie pour accéder au pouvoir d'Etat. Ainsi, la demande du peuple congolais d'aller aux élections le plus rapidement possible est constitutionnellement légitime. Tout bras de fer pour retarder les échéances est inadmissible.

C'est la raison pour laquelle, Je demande à la CENI de gérer les contraintes qu'elle a soulevées dans le but ultime de respecter les délais communiqués. Les contraintes ne doivent pas s'ériger en obstacles dans le processus de la réalisation des élections. Il est conseillé à la CENI de faire harmoniser et valider chaque étape de l'organisation des élections avec les différents intervenants (Gouvernements, Partis Politiques, Parlement, Société Civile) et partenaires (MONUSCO et Pays amis).

Je formule le vœu que l'année 2018 soit celle des élections libres et apaisées, celle de la fin de querelles politiciennes, la fin des promesses sans lendemain. Quelles que soient nos opinions, quels que soient nos désaccords, cultivons la tolérance. Chers compatriotes, Militantes et Militants du Palu,

Dans un passé récent, les calendriers électoraux assortis de plusieurs contraintes, qui avaient fait l'objet de plusieurs tiraillements, ont fini par être non-exécutés, avec comme conséquence le renvoi des élections aux calendes grecques, nonobstant le paiement des cautions et les dépôts des candidatures. C'est ce que le PALU ne pourra plus tolérer.

Après la publication du dernier Calendrier électoral par la CENI, le 05 novembre 2017, plusieurs acteurs politiques et sociaux ont émis des observations diverses.

En fait, le PALU ne peut s'éloigner ni de ses positions politiques prises dans le passé ni de sa mission en tant que Parti socialiste cinquantenaire, mais il y reste rigoureusement fidèle comme l'ainé des Partis Politiques en République Démocratique du Congo.

En ma qualité sus évoquée, tout en restant fidèle à l'Accord de Saint Sylvestre, le PALU et moi-même, constatons que la Tripartite instituée par cet Accord, comme cadre d'évaluation de processus électoral, n'inspire plus confiance pour certains partenaires issus de l'opposition politique.

C'est pourquoi, dans la recherche de solutions aux questions soulevées par le Calendrier publié par la CENI, étant donné que la CENI a, en son sein, un mécanisme traditionnel de concertation avec les parties prenantes, le PALU demande à la CENI de convoquer dans un bref délai ce cadre de concertation avec les parties prenantes en vue d'obtenir de chacun un engagement ferme (Gouvernement, Parlement, Partenaires techniques et financiers, Partis Politiques, Société Civile).

Reconnaissons qu'une élection crédible et apaisée est fonction d'un environnement politique décrispé. Il est donc plus que temps de poser des actes de décrispation souhaitée. Entretenir un environnement actuel aussi crispé serait une encre rouge utilisé par le Pouvoir en place pour effacer ses propres pages positives de l'histoire.

En ce qui concerne la loi électorale, plusieurs avis ont été émis. Le Palu, Parti de gauche, constate que la loi érige une discrimination sociale fondée sur le capital, c'est-à-dire l'argent. Mais, le PALU s'incline devant la volonté du législateur. Car cette loi étant votée et publiée elle a le mérite d'être là pour nous amener enfin aux élections attendues par notre peuple.

Toutefois, comme actuellement, les ressources financières des Partis politiques ne proviennent essentiellement que des cotisations des membres, des contributions et des dons faits par des personnes physiques ou morales, le PALU proposera la révision de la loi sur les partis politiques concernant les dispositions relatives à leur financement. Ce financement sera accordé en fonction des critères cumulatifs basés sur le seuil électoral et les résultats aux élections législati-

ves. Chers compatriotes, Militantes et Militants du Palu,

Nous allons aux élections. Comme j'ai eu à le dire dans les messages précédents, je serais comblé de voir le PALU assumer l'imperium du Pouvoir, de mon vivant, afin de faire de la République Démocratique du Congo non pas U'1P forêt vierge où règne la jungle, où les gros arbres s'accaparent de toutes les eaux de pluie, mais plutôt un jardin botanique où toutes les plantes ont la même chance d'être arrosées».

Comme vous le constatez, le PALU a de grandes ambitions. Le Palu présentera les candidats aux élections à tous les niveaux, comme je l'avais dit le 22 Aout 2015.

Ceci appelle au niveau interne du Parti, la redynamisation de nos activités du Parti à travers la revitalisation de nos cellules de base, la collecte des cotisations y compris la cotisation spéciale élections, dont je décrète aujourd'hui son lancement officiel sous la supervision du Secrétariat Permanent du Parti. Sur ces points, j'enjoins à chaque conseiller général dans sa zone d'influence de se mettre réellement au travail, car nous évaluerons chacun sur base des résultats qu'il fera obtenir au Parti.

Par ailleurs, dans la matérialisation de sa vision d'une démocratie bipartite (Gauche - Droite) et du regroupement des forces de Gauche, le PALU va, à dater de ce jour, consulter en vue de fédérer autour de lui, les Forces vives de la Nation, les syndicats des travailleurs, les associations des paysans, les associations des jeunes, les associations des mères et les forces politiques de Gauche pour faire triompher le socialisme aux prochaines élections.

Je termine mon propos en réitérant mes hommages aux combattants de la liberté, à Patrice Emery Lumumba et à ses compagnons d'infortune, Maurice MPOLO et Joseph OKITO, tous victimes de l'intolérance politique, assassinés sauvagement le 17 janvier 1961. J'émet les vœux que la jeunesse congolaise s'approprie de l'idéal lumumbiste pour bâtir l'avenir du Congo, toujours plus beau.

\* Que Vive la République Démocratique du Congo

\* Que Vive la gauche congolaise

\* Que Vive le Palu

\* Le peuple vaincra.

**Le Secrétaire Général Chef du Parti (PALU)  
Antoine GIZENGA**



## Crise politique

**O. Kamitatu : « La libération des prisonniers et exilés politiques sont un des préalables à la tenue d'élections démocratiques »**

**La libération des prisonniers et le retour libre au pays des exilés politiques repris dans l'Accord du 31 décembre 2016 est la condition pour avoir les élections démocratiques en RDC. Ce propos est d'Olivier Kamitatu, président de l'Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC) et porte-parole de l'opposant Moïse Katumbi Chapwe.**

LP

L'on dénonce encore le rétrécissement de l'espace démocratique en RDC où le harcèlement judiciaire contre des opposants est loin de s'arrêter. Ce qui est attendu comme geste de « décrispation politique », n'a été finalement qu'une ouverture trompe l'œil. Eugène Diomi Ndongala, accusé de viol et proche du défunt opposant historique Etienne Tshisekedi, reste derrière les barreaux depuis 2013 ; et Jean-Claude Muyambo, accusé d'escroquerie et proche de Moïse Katumbi, est en prison depuis 2015...

Face à ce tableau, Olivier Kamitatu, président de l'Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC) et porte-parole de l'opposant Moïse Katumbi Chapwe, a fait savoir mercredi 17 janvier 2018, dans son compte twitter que, pour avoir des élections démocratiques, les prisonniers et exilés politiques repris dans l'accord de la CENCO doivent être libérés et retourner librement dans leur pays. « *Les prisonniers et exilés politiques repris dans l'accord de la Saint Sylvestre doivent être libérés sans condition et rentrer librement dans leur pays ! En réalité ils sont 358 à attendre ! Leur libération et leur retour sont un des préalables à la tenue d'élections démocratiques* », a-t-il tweeté.

Rappelons que l'association Congolaise pour l'Accès à la justice (ACAJ) a recensé 358 prisonniers dits politiques ou d'opinion en RDC, soit 135 de plus qu'au 31 décembre 2016, date de la signature de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre.

**VUEMBA APPELLE À LA MOBILISATION**

Pour sa part, Jean Claude Vuemba, président du MPCR, estime qu'il faut maintenir la pression sur le pouvoir pour obtenir l'application intégrale de l'Accord de la Saint Sylvestre.

À cet effet, il invite les Congolais à une grande mobilisation lors de la marche projetée par les laïcs catholiques mais aussi le Rassemblement, le dimanche 21 janvier prochain. L'opposant pense que la marche de l'église catholique trace le chemin de la liberté et de l'alternance. Au même moment, il soutient l'appel à manifester lancé à la même date par le trio Tshisekedi-Lumbi-Katumbi pour dire à M. Kabila non à un 3<sup>ème</sup> mandat.

À travers cette manifestation, le peuple va exiger l'alternance et la tenue des élections, explique Vuemba. Pour lui, l'Eglise catholique a été toujours progressiste. De la même façon, le Cardinal Malula, le Cardinal Etsou se sont battus pour l'instaura-

tion de la démocratie dans ce pays, c'est de la même façon aujourd'hui que le Cardinal Laurent Monsengwo prend le devant pour exiger la tenue des élections et aux médiocres de dégager.

Ainsi, le MPCR et Vuemba apportent leur appui à l'initiative de l'église catholique et du Rassemblement. L'occasion pour lui d'appeler encore à l'unité de l'opposition pour garantir cette alternance tant voulue par la population.

S'agissant des incidents de Bruxelles, Jean-Claude Vuemba estime qu'il s'est agi de quelques personnes utilisées par le régime pour tenter en vain de s'attaquer à Katumbi. « *Ce sont des infiltrés mais ils ont été maîtrisés. Il n'y a pas eu caillassage comme prétendent certaines mauvaises langues du pouvoir de M. Kabila. Après la messe, Moïse Katumbi et les membres de sa délégation sont sortis sains et saufs avec des applaudissements nourris tel qu'on a vu dans les images* », a-t-il indiqué.

**Cinq questions à Floribert Anzuluni (\*)**

**1. Les cinq activistes du Mouvement Filimbi ont été mis aux arrêts, alors qu'ils sensibilisaient, à l'appel du Comité laïc de coordination aux chrétiens, à l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Quel est votre commentaire ?**

Permettez-moi de commencer par rendre hommage aux compatriotes qui ont perdu la vie le 31 décembre dernier, nos martyrs de la démocratie, victimes de la répression du régime actuel. Je transmets mes sincères condoléances à leurs familles et proches. Mes sincères félicitations s'adressent au peuple congolais, toutes catégories confondues, qui s'est levé comme un seul homme, malgré la répression, ainsi qu'aux membres de la coordination du Comité laïc de coordination (CLC), les prêtres et autres héros dans l'ombre pour leur courage. Le 30 décembre 2017, Carbone Beni, notre chargé du Réseau, Mino Bompomi, le coordonnateur de la province de Kinshasa et quatre autres militants ont été enlevés, alors qu'ils distribuaient des flyers dans plusieurs quartiers. Ils ont ensuite été emmenés à l'Inspection provinciale de la police de Kinshasa (IPKIN) avant d'être présentés au journal télévisé de la chaîne nationale Radiotélévision nationale congolaise (RTNC). Des accusations

infondées, car nous avons des images qui démontrent qu'il s'agissait d'actions de sensibilisation totalement pacifiques. A ce jour, deux d'entre eux ont été libérés, mais quatre, parmi lesquels Carbone, restent détenus depuis plus de 15 jours.

**2. Il n'y a ni consensus sur le calendrier électoral, ni sur la loi électorale, ni encore sur la machine à vote. Pensez-vous que ce processus électoral peut aboutir à des élections apaisées ?**

Il n'y a tout simplement pas de démocratie dans notre pays, comment espérer dès lors un processus électoral apaisé dans ces conditions ? La Constitution a été volontairement et stratégiquement violée par M. Kabila et les siens, l'Accord dit de la Saint-Sylvestre a été sciemment violé dès le lendemain de sa signature. Et aujourd'hui le pays fonctionne sans aucun cadre légal ou au minimum consensuel, le dernier calendrier publié par la CENI s'étant principalement basé sur l'échéance imposée par l'ambassadrice américaine aux Nations unies lors de sa dernière visite en RDC; vous rendez-vous compte ? Nous sommes donc sortis de l'ordre constitutionnel mais également de l'ordre démocratique, la RDC est aujourd'hui une dictature.



**3. Le gouvernement belge vient de recadrer son programme de coopération bilatéral avec la RDC suite à la dernière marche réprimée des chrétiens. D'après vous, la mesure de la Belgique peut changer la donne ?**

Avant de répondre à cette question, je tiens, une fois encore, à préciser que l'engagement du peuple congolais n'est conditionné par aucun soutien extérieur, contrairement à la propagande malsaine de l'actuel régime. Notre plaidoyer auprès de différents Etats ou organisations internationales tire sa légitimité de différentes conventions signées entre Etats telles que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ou encore la Charte internationale des droits de l'Homme. L'acte posé par la Belgique est à féliciter, car il s'agit d'une action

concrète. Nous espérons également que cela permettra aux autres partenaires d'agir, particulièrement l'Union européenne qui est l'un des principaux bailleurs directs.

**4. À l'heure actuelle, que préconisez-vous pour désamorcer la crise politique que traverse la RDC ?**

La position du mouvement Filimbi auquel j'appartiens est constante depuis bientôt trois ans et elle n'est pas prête de changer, d'autant plus que le temps la valide. C'est cette position qui nous a amené à participer à l'élaboration du Manifeste du citoyen congolais, en collaboration avec d'autres forces sociales. L'Etat n'existe quasiment pas, et ce n'est pas Mgr François-David Ekofo de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), que je félicite au passage pour son patriotisme et son courage, qui me contredira. Le peuple congolais l'a compris, c'est ainsi qu'il a déjà déclenché le processus devant permettre la neutralisation pacifique de ce petit groupe de personnes qui nous a pris en otage et nous dirige par la force et en violation de notre Constitution, conformément à l'article 64 de cette dernière, ils doivent dégager comme l'a si bien dit le cardinal Monsengwo.

**5. La déclaration du cardinal Monsengwo du 4 janvier 2018 ne cesse d'enregistrer des réac-**

**tions dans la classe politique. Quelle est votre analyse ?**

Le cardinal Monsengwo est avant tout un citoyen, au même titre que tous les autres. De ce fait, il a des droits et des devoirs conformément à notre Constitution et aux différentes lois qui en découlent. De plus, l'église a, en tant qu'institution qui prône des valeurs fondamentales telles que la vérité, la justice et la paix, une responsabilité sociale et morale. De ce fait, elle doit s'assurer que les citoyens jouent pleinement le rôle qui leur est dévolu dans les différents textes qui nous régissent, afin que les décisions politiques et publiques prises par ceux qui en ont la légalité et la légitimité soient justes en bénéficiant à la majorité des citoyens. Du jamais vu auparavant en RDC, l'archevêque de Kinshasa ne pouvait rester insensible et silencieux. Nous le félicitons et l'encourageons à poursuivre son engagement citoyen qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. D'ailleurs, l'homélie de Mgr Ekofo, lors de la célébration du culte en mémoire de l'assassinat de M. Laurent-Désiré Kabila, vient de renforcer la position du peuple congolais.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.H

Coordonnateur du Mouvement Filimbi



**Marche du 21 janvier****Joseph Olenghankoy : «Aucun courant politique n'a défié l'église et ne l'a vaincue»**

**Le président du Conseil des sages de la frange du Rassemblement/Kasavubu s'oppose catégoriquement à la contre-marche projetée pour le dimanche 21 janvier par des brebis galeuses de sa plateforme pour contrer celle des chrétiens. Pour Joseph Olenghankoy, défier l'église, c'est un risque à ne jamais prendre. Tshibala, Lumbala, Loseke et leurs complices sont prévenus, l'exercice de la liberté démocratique ne peut-être étouffé par des manœuvres égoïstes destinées à planter le décor de la confrontation.**

« Le Rassop/Kasavubu participe à la cogérance du pays suite à l'Accord du 31 décembre. Notre rôle n'est pas d'affronter l'église mais de comprendre ses réclamations et de proposer des pistes de solution. Dans l'histoire politique de la RDC, aucun courant politique n'a défié l'église et ne l'a vaincue ». C'est le tweet du président du CNSA et président du Conseil des sages du Rassemblement/Kasavubu, Joseph Olenghankoy, en réponse à une contre-marche annoncée plutôt par Roger Lumbala, le même qui avait annoncé la suspension de son regroupement SET au Rassop/Kasavubu en décembre 2017.

« Je démens catégoriquement cette déclaration de Lumbala, Loseke, Patrick Mutombo et Constant Mutamba. Ce n'est pas au nom du Rassemblement. Cette déclaration a été faite sur instruction de Tshibala. Le Rassemblement dont je suis le président du Conseil des sages n'organise pas de marche le dimanche 21 janvier. Moi, je suis président d'une

grande institution. Je suis pour la paix et pour les élections. Je ne peux pas entrer en conflit avec l'Eglise catholique ou une autre Eglise », a-t-il déclaré.

**GUERRE ENTRE LES ALLIÉS DU VAGABONDAGE**

Remontant les bretelles à Bruno Tshibala, Roger Lumbala, Tharcisse Loseke, Constant Mutamba et Patrick Mutombo, initiateurs de cette marche parallèle à celle projetée le même jour par le Comité laïc de coordination (CLC), Joseph Olenghankoy s'est montré cru : « C'est qui la personnalité importante qui était là au nom du Rassemblement ? Est-ce pour que le Rassemblement que je dirige s'exprime on a besoin d'aller à l'hôtel Invest ? Roger Lumbala avait déjà annoncé qu'il avait quitté le Rassemblement, comment peut-il encore s'exprimer au nom du Rassemblement ? Je suis le président du Conseil des sages et Bruno Tshibala n'est que le porte-parole que je peux changer! »



Par cette position tranchée de l'ancien enfant terrible de l'Opposition, il est facile pour les esprits lucides de conclure qu'il y a un véritable malaise entre les deux alliés: le Premier ministre Bruno Tshibala et le président du CNSA, Joseph Olenghankoy.

Pour rappel, le même Roger Lumbala qui a annoncé, sans qualité pourtant, une contre-marche à la marche projetée par la coordination des laïcs catholiques le dimanche 21 janvier, avait annoncé en date du 13 décembre 2017 le retrait de sa plateforme SET (Soutien à Etienne Tshisekedi) de l'aile dissident du Rassemblement, appelé Rassop/Kasavubu. Sa décision impliquait, selon ses propres explications, la suspension de sa participation à toutes les activités

et réunions du Rassemblement/Kasavubu. Quand a-t-il levé la suspension de sa plate-forme pour reprendre les activités et parler à nouveau comme acteur de cette aile dissidente ? La question demeure et fonde même la réplique de Joseph Olenghankoy.

Entretemps, c'est la guerre de tranchée entre les alliés du Rassemblement/Kasavubu que la Majorité présidentielle a utilisés pour éclater l'opposition. A chacun son coordonnateur. Olenghankoy réclame la paternité. Loseke avance celle de Tshibala et Lumbala exclut de la scène ses deux co-pairs du conglomerat. A qui le prochain tour ?

LP

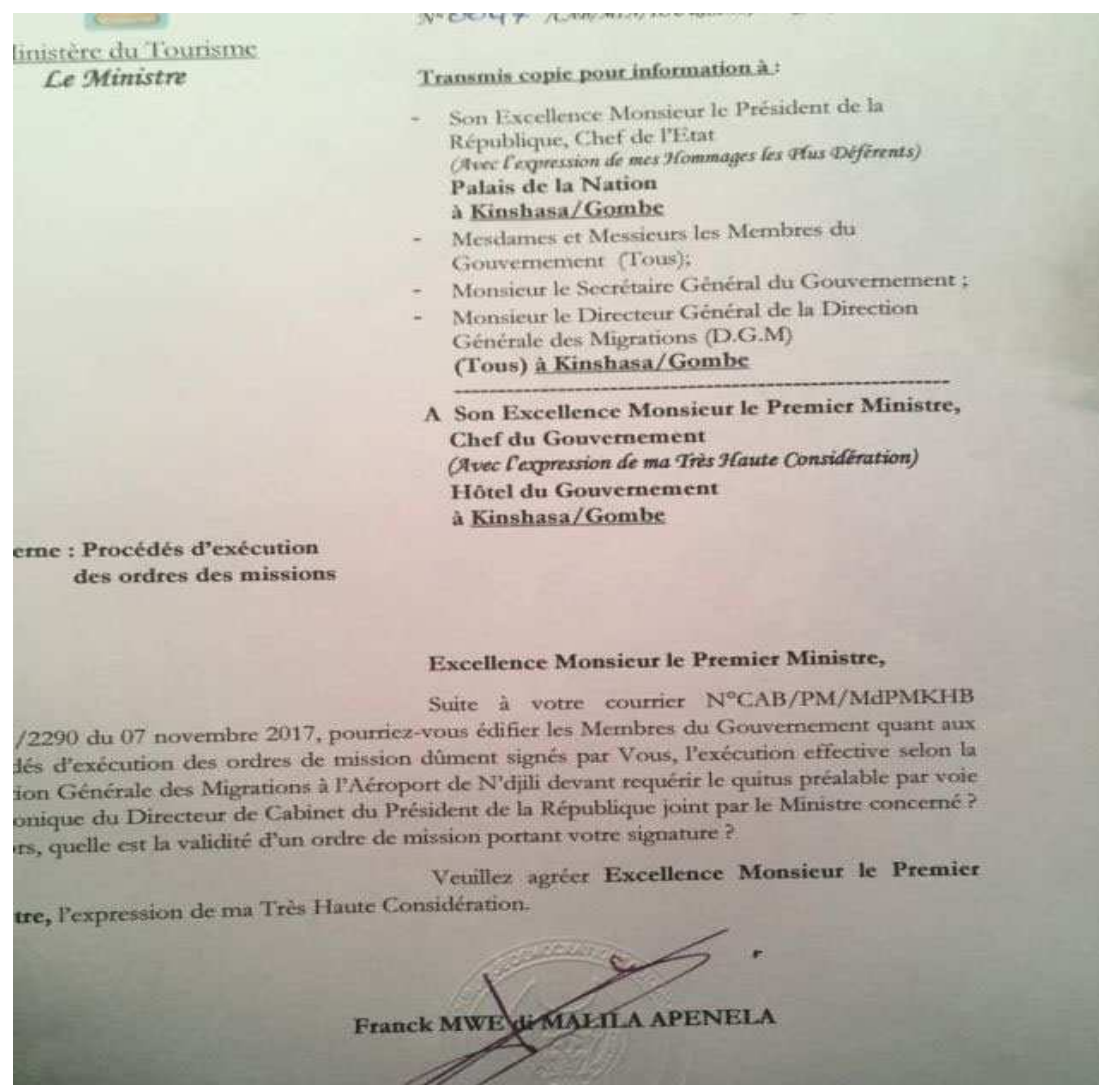
**Que vaut la signature du Premier ministre Bruno Tshibala ?**

PITSHOU MULUMBA

Les ministres du gouvernement Tshibala consentent-ils à une servitude ? La question se pose avec acuité depuis que la correspondance du ministre du Tourisme adressée, à sa hiérarchie, le Premier ministre, a été dévoilée sur la toile.

Dans ladite correspondance, la question est clairement posée à Bruno Tshibala en ces termes : « Pourriez-vous édifier les membres du gouvernement quant aux procédés d'exécution des ordres de mission dûment signés par vous, l'exécution effective, selon la Direction générale des migrations à l'aéroport de N'djili, devant requérir le quitus préalable par voie électronique du directeur de cabinet du président de la République joint par le ministre concerné ? »

Et pourtant, de l'avis des juristes, la Constitution confère au Premier ministre le pouvoir d'être chef du gouvernement. Ce qui signifie clairement que c'est lui qui assure avec son équipe gouvernementale la gestion quotidienne de la République. Ainsi, la seule signature du Premier ministre devrait suffire pour le cas invoqué. Si tel n'est pas le cas, le Premier ministre assure-t-il pleinement ses fonctions ? La question demeure.



*Fraude fiscale et concurrence déloyale*

## Haut-Katanga : MCSC au cœur des activités controversées dans les mines

**Le gouvernement doit redoubler d'efforts pour mettre hors d'état de nuire les entreprises qui continuent à priver le Trésor public d'importantes ressources financières par la fraude fiscale. Dans le Haut-Katanga, la société Mining Contracting Service Congo Sarl « MCSC » est indexée pour ses activités controversées de concurrence déloyale dans le secteur minier. Déjà radiée du registre de commerce pour n'avoir jamais déposé au Tribunal de Commerce ses documents de société, MCSC continue son business en violation des dispositions légales. Cette société importe des engins sous le régime des importations temporaires alors qu'elle ne remplit pas les conditions légales. Une affaire de fraude qui devrait intéresser le Conseiller du Chef de l'Etat en matière de lutte contre la corruption.**

LE POTENTIEL

Alors que le Gouvernement se frotte les mains pour les prévisions de recettes minières en 2018 du fait de la remontée des cours de ses principales matières premières à l'exportation, la fraude fiscale et la concurrence déloyale érigées en modes de gestion par certaines entreprises risquent de compromettre les efforts de relance économique en cours.

À présent que le nouveau paysage minier prend corps avec le Code minier en pleine révision au Sénat après son adoption par l'Assemblée nationale, les services des ministères des Mines et des Finances, longtemps accusés de laxisme, doivent se mettre au travail pour assainir le secteur minier.

### UNE SOCIÉTÉ DÉJÀ RADIÉE MAIS QUI OPÈRE

Le premier dossier sur la table des pouvoirs publics est bien celui des entreprises évoluant dans la province du Haut-Katanga, réputée pour ses immenses richesses minières (cuivre, cobalt, étain, manganèse...). Dans cette province, la pratique des affaires par MCSC interpelle les pouvoirs publics.

En effet, radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lubumbashi par le Certificat n°443/2017 et publié par le Journal Officiel pour n'avoir jamais déposé au Tribunal de Commerce ses documents de société, Mining Contracting Service Congo Sarl (MCSC) continue son business en violation des dispositions de la justice et en toute impunité. Sa désinvolture se traduit notamment dans son partenariat avec MMG et Union Invest (ex. Congo Futur).

Mining Contracting Service Congo Sarl, MCSC en sigle, est accusée de frauder la douane en important ses engins admis sous le régime des importations temporaires sans régulariser sa situation conformément à la législation congolaise. Cela lui permet de faire une concurrence déloyale en facturant à des prix en dessous du marché ses produits.

Touchées par ce dumping, des sociétés de la place ont porté plainte au Parquet de Lubumbashi contre X pour concurrence déloyale, et le Parquet a désigné la société MCSC comme étant l'un des acteurs princi-

aux du fait des fraudes et taxes non acquittées qui lui permettent de faire des économies aux dépens de l'Etat. Malgré cette interpellation, la société MCSC poursuit avec son business. Ce genre d'activités d'attitude contraire aux lois et pratiques de la République méritent une attention particulière du Conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, le professeur Luzolo Bambi, ainsi que le Parquet général de la République. Après l'affaire RVA, Ogefrem, MCSC ne devrait pas faire exception dans ses activités controversées au vu du manque à gagner énorme pour le Trésor public et des cafards dans les placards de cette entreprise.

Alertée, MMG, qui a été avertie de ces irrégularités, se dit non concernée par les attitudes de son sous-traitant et nie être au courant de ces faits alors qu'elle a été informée de cela.

En effet, le coulage systématique des recettes publiques, décrié par les différents gouvernements, est alimenté depuis des années par des sociétés qui préfèrent soudoyer les agents de fisc, s'acquitter de 1/4 des taxes et impôts et réaffecter le reste des ressources dues à l'Etat.

Aujourd'hui, MCSC, qui bénéficie indûment du régime des importations temporaires, vient allonger la liste des entreprises qui doivent être dans le collimateur de l'Etat congolais pour coulage des recettes publiques.

### LES CONSOMMATEURS PAIENT DOUBLEMENT

Dans la pratique, ces entreprises s'activent à imposer les montants des impôts sur les consommateurs qui paient doublement la facture en faveur de ces sociétés. Le Gouvernement, qui a fait de la lutte contre la fraude son cheval de bataille dans le cadre de la maximisation des recettes publiques, ne devrait pas fermer les yeux devant ces flagrances.

Pointée du doigt dans cet environnement délétère, MCSC, pour poursuivre son business dans le Haut-Katanga, devrait non seulement produire un certificat annulant celui de 2017 mais encore reprendre sa place dans le Registre du commerce de Lubumbashi. Elle doit également procéder au paiement de plus de 48 millions de dollars dus au fisc. Cette im-



portante somme est un droit de l'Etat congolais qui est appelé à collecter des ressources financières substantielles pour améliorer les conditions de vie des populations, financer le processus électoral et renforcer les conditions sécuritaires dans les territoires occupés par des mouvements rebelles.

En effet, la bagatelle de 48 millions de dollars, dans un pays en pleine reconstruction comme la République démocratique du Congo et à la veille de la tenue d'un cycle complet des élections est une véritable aubaine pour les dirigeants. Le Gouvernement peut les utiliser pour construire et moderniser ses routes, écoles, hôpitaux qui font énormément défaut dans certains territoires du pays minés par la pauvreté.

### LA PRATIQUE MAFIEUSE DE PARAPLUIES

Certes, il y a quelques mois, les entreprises, surtout dans le secteur minier, préféreraient opérer sous le parapluie de certains «hauts dignitaires» du pays en échange des espèces sonnantes et trébuchantes. Mais, cette pratique, qui touche toutes les sphères du pouvoir (Parlement, Gouvernement, Justice...) nuit à la relance économique du pays. Elle explique que de nombreuses entreprises et personnalités échappent au fisc et sous-déclarent leurs bénéfices au détriment du trésor public.

C'est ainsi que pour conforter la relance économique dans le sec-

teur minier (de 5 à 12% de croissance annoncée par la Banque mondiale), le Gouvernement est appelé à faire appliquer la réglementation en vigueur et augmenter sensiblement les recettes publiques. Il doit également veiller à instaurer un «business équitable» dans le secteur de telle sorte que chaque société qui décide d'évoluer en République démocratique du Congo bénéficie des opportunités du marché au même titre que les autres.

### NÉCESSITÉ DE GARDE-FOUS

C'est pour prévenir les dérives que le Gouvernement a mis en place la loi sur la sous-traitance, réservée jusqu'il y a peu aux seules petites et moyennes entreprises venues dans les malettes des investisseurs au grand dam des opérateurs économiques locaux. De son côté, le Sénat finalise la loi sur le Partenariat Public-Privé sensée ouvrir les marchés publics aux opérateurs privés. Ces derniers travailleront désormais la main dans la main avec les institutions publiques pour accélérer le développement du pays.

Dans ce nouveau paysage économique favorable aux entreprises, on ne peut donc comprendre que certains opérateurs minières, comme MCSC, abusent des pouvoirs publics en recourant à des pratiques contreproductives qu'ils ne peuvent utiliser dans d'autres pays. Affaire à suivre.



## Matadi : l'épidémie de choléra signalée à la prison centrale

Après s'être signalée à Kinshasa où l'épidémie de choléra continue à se propager dans plusieurs coins de la capitale, quelques cas viennent d'être repérés dans la prison centrale de Matadi, à en croire Cas-Info qui cite Radio Okapi. Un bilan provisoire fait état de près de dix personnes atteintes par cette épidémie dont deux décès enregistrés, signale la source. Une batterie de mesures vient d'être prise par le gouvernement provincial pour éradiquer la propagation de cette épidémie. À Kinshasa, Camp Luka, l'un des quartiers les plus déshérités dans la commune de Ngaliema situé dans les encablures du cimetière de Kintambo, est le plus touché. D'après le ministère provincial de la Santé, à Kinshasa, plus de 725 suspects sont signalés dont 30 décès enregistrés jusqu'à. Un déploiement important de médecins de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est sur le terrain pour administrer des soins aux malades.

## Une fondation s'engage dans la prise en charge des soins de santé

La Fondation « Bongisa mokili » (FBM), dirigée par le Dr Jean-Paul Divengi Nzambi, s'est engagée dans des activités de prise en charge des cas de tuberculose, de diabète et de VIH/Sida, indique un document de cette ASBL parvenu le week-end dernier à l'ACP. Selon la source, cette fondation, qui s'active dans des actions liées au secteur de l'éducation et à celui du développement intégral de la société congolaise, a mis en place des structures sanitaires. Elle s'est dotée de deux centres de santé, à savoir « Bongisa mokili » et « New Bentley clinic » où sont installés un laboratoire, une salle de malades, un bureau de consultation, un bloc opératoire et un service administratif. C'est à travers ces structures que plusieurs campagnes de prise en charge des soins de santé ont été organisées notamment à Kinshasa et au Kongo Central, avec la collaboration des médecins venus de Lubumbashi en République démocratique du Congo, d'Angola, de Congo-Brazzaville et de quelques pays d'Europe, a révélé la source.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Erratum

Une erreur s'est glissée malencontreusement sur la légende de la photo publiée à la page 7 de notre édition n°7216 de jeudi 18 janvier 2018. Les personnes reprises sur ce cliché sont plutôt des frères des écoles chrétiennes et non des abbés. Que nos lecteurs nous en excusent.

LA RÉDACTION

# Les agences de l'Onu lancent un appel d'urgence pour prévenir la famine dans le Kasai

**Dans un avertissement sévère, trois agences des Nations unies - l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) - disent que le temps presse pour sauver des centaines de milliers de vies en République démocratique du Congo.**

Les agriculteurs qui ont fui leurs villages à cause du conflit ont raté trois saisons agricoles successives. Cela a laissé les gens avec presque rien à manger. L'aide alimentaire ne parvient pas à combler le vide. Seulement 400 000 des 3,2 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave au Kasai ont reçu une aide en décembre.

Plus de 750 000 personnes sont toujours déplacées. Environ 630 000 personnes déplacées sont retournées dans leurs villages incendiés après s'être cachées dans la forêt, et elles doivent dorénavant être assistées pour reprendre la production agricole.



Plus de 90% des communautés rurales dépendent entièrement de l'agriculture. « L'agriculture est le seul moyen de redevenir productif. Non seulement elle génère de la nourriture et des revenus pour les familles, mais elle restaure également l'espoir, la dignité et l'autosuffisance », a déclaré Alexis Bonte, représentant par intérim de la FAO en RDC.

L'état nutritionnel des enfants est particulièrement critique. « Au moins 400 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère », a déclaré Tajudeen Oyewale, représentant par intérim de l'UNICEF en RDC. « Ils risquent de mourir, à moins de recevoir

de toute urgence une aide en matière de santé, d'eau, d'assainissement et de nutrition. La sécurité alimentaire à plus long terme doit être rétablie et les pratiques d'alimentation et de soins améliorées afin que les enfants puissent avoir accès à la nourriture de qualité dont ils ont besoin. »

L'Onu et ses partenaires courent contre la montre pour nourrir la population du Kasai, combattre la malnutrition parmi ses enfants et renforcer la résilience. Mais les obstacles se dressent contre eux : infrastructures limitées, sécurité médiocre et moyens financiers insuffisants.

O.D.

## Nord-Kivu : 152 chiens abattus à Kibua pour arrêter la propagation de la rage canine

Cent cinquante-deux chiens ont déjà été tués par des jeunes à Kibua et ses environs dans le territoire de Walikale pour arrêter la propagation de la rage canine qui continue à faire des victimes dans cette contrée du Nord-Kivu, a indiqué le président du Conseil de la jeunesse de Walikale joint dernièrement au téléphone par l'Agence congolaise de presse (ACP).

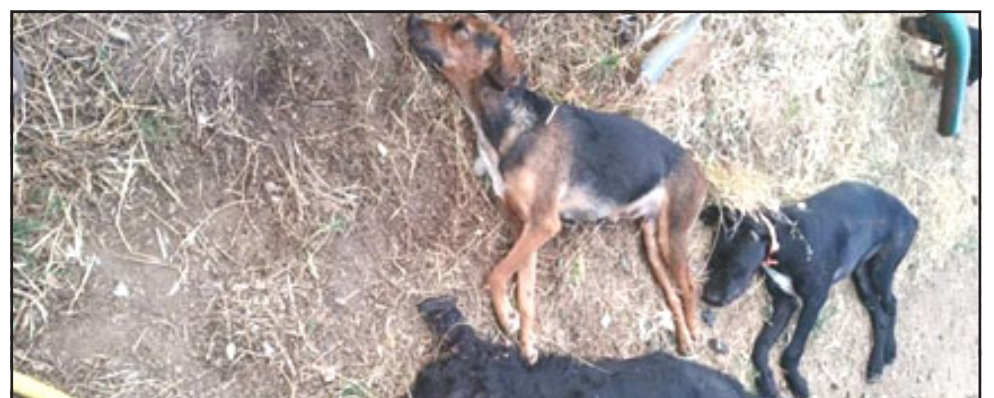
Selon la source, c'est depuis deux semaines que des morts sont enregistrés dans cette partie de Walikale suite aux morsures attribuées aux chiens dans différentes structures médicales dépourvues du vaccin antirabique.

À l'heure actuelle, le nombre de morts est passé de 7 à plus de 20, contre lequel des appels à la division provinciale de la Santé du Nord-Kivu ont été déjà lancés en vain pour l'envoi des médicaments et des équipements pour faire face à ce problème de santé publique.

C'est à titre que des mesures palliatives ont été convenues de commun accord avec les autorités de cette localité afin de procéder à la chasse et l'abattage de tout chien errant pour éviter que cette situation ne puisse continuer à faire d'autres victimes dans la contrée.

### GOMA: LES HABITANTS APPELÉS AU RESPECT DES MESURES D'HYGIÈNE

Par ailleurs, dans le même registre de la santé publique, le chef de la division provinciale de la Santé au



Nord-Kivu, Laurent Katembo Kirikughundi, a invité, jeudi dernier au cours d'un entretien avec l'ACP, les habitants de Goma en particulier et ceux du Nord-Kivu en général au strict respect des mesures d'hygiène.

Cet appel a été lancé suite à la résurgence du choléra qui menace les zones de santé de Goma, de Karisimbi, de Nyiragongo ainsi que dans plusieurs autres zones et territoires de la province, renseigne également l'ACP.

À en croire le chef de la division, les trois zones de santé ont connu une recrudescence des cas suspects manifestés au courant de la dernière semaine de l'année écoulée et au début de l'année en cours. « Nous avons enregistré des cas qui n'ont pas atteint ni dépassé le seuil, nous n'avons pas à craindre », a-t-il précisé pour ne pas prêter le flanc aux mauvaises langues au chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

S'agissant du nombre de cas prélevés, Kirikughundi a cité, notamment pour la zone de Goma, 38 cas

à la 51<sup>ème</sup> semaine, 31 cas à la 52<sup>ème</sup> semaine contre 25 cas à la première semaine de janvier 2018. Les autres zones ont connu aussi des cas à un faible taux numériques, avec un cas de décès en zone de santé de Karisimbi, a révélé le chef de division.

Cependant, le choléra étant une maladie d'origine hydrique, le Dr Laurent Katembo a lancé une vibrante invitation aux habitants de Goma et ses environs à ne consommer que de l'eau traitée de la REGIDESO ou carrément l'eau du lac chlorée.

Les habitants sont également appelés à tenir compte du lavage des mains pendant les moments critiques, notamment avant le manger, avant d'allaiter l'enfant, avant de préparer un repas, à la sortie des toilettes et après avoir enlevé les couches du bébé.

Pour rappel, la ville de Goma et le territoire de Nyiragongo ont connu une épidémie de choléra qui avait la vie à plusieurs personnes au début du second semestre de l'année écoulée.

ACP/LP



# La NSCC exige la libération des activistes pro démocratie et des mouvements citoyens

**La plateforme de la Société civile se dit « préoccupée » par les menaces qui pèsent sur les laïcs catholiques ainsi que par le sort réservé aux activistes pro démocratie et des mouvements citoyens Lucha et Filimbi.**

**BIENVENU IPAN**

La Nouvelle Société civile congolaise (NSCC) exige des autorités congolaises la libération de 5 militants du mouvement citoyen Filimbi gardés au secret à Kinshasa à l'Agence nationale de renseignement (ANR) et DEMIAP sans assistance. Cette plateforme de la Société civile exige également la libération de 10 militants du mouvement citoyen Lucha/Kananga arrêtés et condamnés à trois ans de prison à Kananga. La NSCC exige aussi la sécurisation des membres du Comité laïc de coordination ainsi que leurs familles.

Le vice-président du Conseil d'Administration à la NSCC et chargé de protection des Défenseurs des droits humains, Freddy Nsapu, a lu cette déclaration, hier jeudi 18 janvier, au nom du consortium «Pro-DDH» (Protection-Défense des droits de l'Homme et des activistes pro démocratie). Le consortium regroupe les organisations de la Société civile Voix des Sans Voix (VSV), NSCC, C Rurale, Les amis de Nelson Mandela, CAFCO (Cadre de concertation politique de la femme congolaise), ACAJ (Association congolaise pour l'accès à la justice), Lideprov-LDH.



**Le vice-président du Conseil d'Administration à la NSCC et chargé de protection des défenseurs des droits humains, Freddy Nsapu (au milieu) lisant le plaidoyer du consortium « Pro-DDH ».**

C'était au cours d'un point de presse animé au siège de la NSCC, situé à Kasa-Vubu, en présence du coordonnateur national adjoint de la NSCC, Robert Kabakela.

## APPEL À LA MARCHÉ PACIFIQUE

La NSCC, au nom de ce consortium, se dit « préoccupée par les menaces qui pèsent sur les membres du Comité laïc de coordination (CLC) pour avoir appelé à la marche pacifique du 31 décembre 2017, réclamant l'application de l'Accord de la Sainte Sylvestre ainsi que par le sort réservé aux activistes pro démocratie des mouvements citoyens Lucha à Kananga et Filimbi à Kinshasa ».

La NSCC cite, pour le compte du mouvement citoyen « Filimbi » à Kinshasa, les militants Carbonne Beni, Mino Bopomi, Grâce Tshionza, Cédric Kalonji (qui seraient tous détenus à l'ANR) et Palmer Kabeya arrêté depuis le 23 décembre 2017 et serait détenu à la DEMIAP.

La NSCC a aussi cité les noms des 10 membres du mouvement citoyen Lucha arrêtés depuis le 29 décembre 2017 à Kananga et condamnés à 3 ans de prison. Il s'agit de Norbert Dibeyi, Jacques Issongo Futu, Aimable Kapuku, Divin Misenga, Albert Ngalamulume, Albert Mbelenge, Clément Katabua, Clément Katumba, Jhon Muepu, Adel Ilunga, et Emery

Wishiye, un innocent passant au moment de l'arrestation des membres de Lucha Kananga).

Présent à cette cérémonie, le membre du mouvement citoyen Lucha, Felly Kongawa, s'est joint à l'initiative du consortium « Pro-DDH » pour exiger des autorités congolaises la libération de ses membres « injustement arrêtés à Kananga ». Il lance un appel au peuple congolais de participer massivement à la marche pacifique que projettent les laïcs catholiques ce dimanche 21 janvier.

Pour rappel, près de 107 Organisations de la Société civile (OSC) viennent de signer une déclaration affirmant leur soutien à la marche pacifique du 21 janvier 2018 du Comité laïc de coordination (CLC) « pour réclamer l'application stricte de l'Accord de la Sainte Sylvestre ». Dans leur déclaration, ces organisations signataires appellent toute la population congolaise et des personnes de bonne volonté à participer massivement à cette « marche pacifique. Ensemble, debout et prenons notre destin en mains ».

Ces 107 organisations affirment leur « attachement à l'Accord politique, global et inclusif signé le 31 décembre 2016, seul cadre devant conduire la République démocratique du Congo au retour à l'ordre constitutionnel issu de l'accord de Sun City rompu délibérément par la classe politique au pouvoir ».

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

### MINISTRE DU PLAN

# AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (SERVICE DE CONSULTANTS CABINET)

## Cellule d'exécution du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi (CEP-PADSP-CE)

Secteur : **Gouvernance**  
Référence de l'accord de financement: **DON FAD N° 2100155029868**  
N° d'Identification du Projet : **P-CD-KB0-001**  
N° de l'Avis : **AMI N°012/CEP-PDSP-CE/PM/2018**  
Date de publication de l'avis : **17/01/2018**  
1.-Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et à la Création de l'Emploi (PADSP-CE), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un **consultant (cabinet) pour réaliser deux études (étude diagnostique et publication et étude prospective) en faveur de l'Office de Promotion de Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (OPEC).**

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

(i) la réalisation d'une étude diagnostique et la publication d'informations sur les potentialités et opportunités en vue de favoriser le développement des PME et la création d'une classe moyenne en République Démocratique du Congo.

(ii) la réalisation d'une étude prospective sur le cadre économique, politique, social, de gouvernance, de développement intégral et intégré de PME-PMI en RDC pour identifier et sérier les opportunités et les potentialités d'implantation et de développement des incubateurs dans les provinces étudiées.

2.- La Cellule d'Exécution du Projet « CEP/PADSP-CE » invite les Consultants (Cabinet) à présenter leur candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation prouvant l'existence juridique du cabinet, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, bonne connaissance du terrain, etc.).

3.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** (Sélection Basée sur la Qualité et Coût (SBQC) de la Banque Africaine de Développement, Edition 2010, mis à jour en juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4.- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (**les termes de référence**) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00" à 15 h00' (heure locale). L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de de la CEP/PADSP-CE de le retenir sur la liste restreinte.

5.- Les expressions d'intérêt sont **rédigées en français** et doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **02/02/2018 à 15 H 00' (Heure locale)** et porter expressément la mention « **AMI N°012/CEP-PDSP-CE/PM/2018-Services d'unconsultant (cabinet) pour réaliser deux études (étude diagnostique et publication et étude prospective) en faveur de l'Office de Promotion de Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (OPEC).** ».

A l'attention : du Coordonnateur du Projet/Cellule d'Exécution de Projet (CEP-PADSP-CE)/Ministère du Plan/Direction des Infrastructures/4155, Rue des Coteaux, Q/Petit pont/Kinshasa/Gombe/RDC, B.P.9378 kin I/Tel:-(+243) 81 22 32 914 ; - (+243) 99 35 54 574

E-mail : - [secretariat.padsp@padsp-ce.cd](mailto:secretariat.padsp@padsp-ce.cd)

Et réserver une copie aux e-mails : [vincentnkutulabund@gmail.com](mailto:vincentnkutulabund@gmail.com) et [fatimkaba@hotmail.com](mailto:fatimkaba@hotmail.com)

**Dieudonné BOENGA BOKANGE**

**Coordonnateur**



## Nord-Kivu : les détenteurs illégaux d'armes enjoins de les déposer volontairement

**Une dernière mise en garde est lancée aux détenteurs non autorisés d'armes de guerre pour les remettre aux services spécialisés. Au risque de subir la rigueur de la loi. En outre, une sensibilisation est en vue dans le cadre du renforcement des relations entre les civils et les militaires en cette période marquée par le lancement de dernières opérations de traque contre les groupes armés résiduels.**

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya appelle avec insistance tout bon citoyen congolais détenant encore illégalement une arme de la remettre volontairement soit auprès des services spécialisés, soit entre les mains de leurs autorités à la base sans crainte d'être poursuivi, rapporte l'édition en ligne de l'Agence congolaise de presse (ACP).

Cet appel intervient à près de soixante-douze heures du lancement, par le commandement supérieur des FARDC à partir de Beni-Tenambo, de la dernière opération de traque contre les forces négatives qui écument le Nord-Kivu. Le même appel sonne la dernière mise en garde car quiconque sera surpris avec un engin de guerre subira la rigueur de la loi sans pitié aucune, renseigne la source.

Dans une adresse en Kiswahili (langue parlée en grande partie au Nord-Kivu), Julien Paluku instruit les chefs de villages, de groupements,



de chefferies et de secteurs, les administrateurs de territoires d'aviser leurs administrés que les dispositions impitoyables sont déjà arrêtées pour anéantir toutes les organisations qui entretiennent l'insécurité dans les coins et les recoins du Nord-Kivu. Il va s'en suivre une opération de fouille et de recherche de toute cache d'armes où qu'elle soit. Et toute personne, impliquée de près ou de loin, en aura pour son propre compte, a encore avisé le gouverneur Paluku qui a soutenu que cette année 2018 est consacrée à l'organisation des élections pour lesquelles des efforts sont déployés.

Rutshuru, Masisi, Nyiragongo, Walikale, Lubero, Beni : aucune entité ne sera épargnée et tous les jeunes du Nord-Kivu sont appelés à se désolidariser d'avec les groupes armés en se joignant aux initiatives de reconstruction du pays au lieu de perdre le temps dans les groupes armés dont l'issue est incertaine. « Une vaste

offensive armée à partir du territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu », en vue de mettre fin à l'activisme des groupes armés résiduels dans près de six provinces de la RDC.

### RELATIONS CIVILS-MILITAIRES À RENFORCER

Dans le même registre de la sécurité, le général Jean-Pierre Moya Dongo Tongo, commandant du service d'éducation civique et patriotique au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) séjourne à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Cela dans le cadre du renforcement des relations entre les civils et les militaires en cette période marquée par le lancement de dernières opérations de traque contre les groupes armés résiduels.

Répondant aux journalistes au sortir dernièrement d'une visite de courtoisie au gouverneur Julien Paluku,

cet officier supérieur de l'armée régulière a mis l'accent sur la nécessité d'une étroite coopération entre les civils et les hommes des troupes. D'où la présence des cadres censés insuffler aux militaires tout le temps le bon comportement envers la population civile. « Nous avons mission de développement de bons rapports avec la population civile » (...) et d'échanger avec elle « et de connaître les problèmes qu'ils ont avec la communauté militaire », a dit le général Jean-Pierre Moya. Qui a garanti la disposition de son département avant, pendant et après les opérations.

A une question sur la vie des militaires déployés dans divers fronts au Nord-Kivu, l'hôte de l'autorité provinciale a dit avoir noté « un comportement parfait malgré ... ». Il a indiqué être venu se faire une idée exacte sur « la source des conflits entre les forces armées et les forces négatives qui s'adonnent au terrorisme. »

Pour plus de pragmatisme, il est ainsi projeté à Goma la tenue d'un séminaire qui va regrouper les délégués de la Société civile et le service d'éducation civique et patriotique au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo. L'idéal est de voir pourquoi la communauté civile prend effets et causes pour les forces armées, a, en substances, avisé le général Jean-Pierre Moya.

ACP/LP



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

## AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE/EXTERNE N° 73941

**Titre : External Partnership Officer**

**Grade : NOB**

**Type de Contrat : Fixed term, (contrat à Durée déterminée)**

**Durée : Contrat initial d'une (1) année renouvelable**

**Nombre de poste : un (1)**

**Lieu d'affectation : Kinshasa**

**Date limite de dépôt de candidatures : le 31 Janvier 2018**

### COMMENT POSTULER ET VOIR D'AUTRES DETAILS DE L'AVIS DE VACANCE

Les candidats intéressés doivent compléter leurs applications en ligne sur le site Web du PAM : <http://www.wfp.org/careers> en cliquant sur «View Job Opportunities and jobs of interest» Les candidats devront s'inscrire et créer des CV en ligne pour pouvoir postuler. Des copies papier des CV ou des applications par courrier électronique ne seront pas acceptées. Assurez-vous que votre demande contient des informations précises et complètes.

**LE PAM NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (DÉPÔT OU TRAITEMENT DE LA CANDIDATURE, ENTRETIEN, FORMATION, ETC.), ET NE DEMANDE AUCUNE INFORMATION BANCAIRE.**



## RDC : l'église rallume la flamme de la lutte pour l'alternance

**Face à l'essoufflement de l'Opposition dans la lutte pour l'alternance démocratique en RDC, l'Église catholique a pris le relais. Elle vient d'être rejointe par l'Église du Christ au Congo dans ce combat. Le changement devient de plus en plus inéluctable en RDC où la dictature hante la majorité au pouvoir.**

### LE POTENTIEL

Les pesanteurs à l'alternance démocratique sont telles que tous les Congolais se lèvent comme un seul homme pour faire échec à l'imposture que la Majorité présidentielle (MP) tente d'imposer à toute une nation. Face aux injustices, à la déliquescence de l'État et au blocage du processus de démocratisation, l'Église veut s'ériger en dernier rempart contre le régime en place à Kinshasa. Mieux, l'église conscientise le peuple à prendre son destin en mains. Il s'agit de faire bloc avec les acteurs politiques de l'Opposition et les mouvements citoyens pour rallumer la flamme de la lutte pour l'alternance démocratique.

Il est notoirement connu que la majorité au pouvoir ne veut pas organiser des élections démocratiques, libres, transparentes auxquelles tout le monde peut participer sans exclusion. Pour preuve. Plusieurs politiciens de l'Opposition continuent de croupir en prison alors qu'ils devraient être libérés conformément à l'accord du 31 décembre 2016. De même, des exilés politiques sont toujours menacés d'arrestation une fois qu'ils mettront les pieds en RDC.

Aussi, l'interdiction des manifestations politiques sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des partis de la Majorité présidentielle, est un fait qui démontre la mauvaise foi du pouvoir de ne pas assurer un processus électoral apaisé. C'est autant des preuves qui montrent que la majorité au pouvoir ne veut pas organiser les élections quand bien même la Ceni a déjà publié le calendrier. Les élections en 2018, c'est de la poudre aux yeux. Tout indique que la MP n'entend pas permettre la tenue des élections qui feront partir son autorité morale.

### LE SECOURS DE L'ÉGLISE TOMBE À PIC

L'Église a la mission prophétique de préparer les hommes pour qu'ils entrent dans la félicité de Dieu après leur passage sur la terre. Mais, en

tant qu'institution, l'Église ne peut pas cautionner l'injustice, la barbarie et les souffrances infligées injustement aux populations par le pouvoir temporel. Et donc, elle doit interpellé à la fois les dirigeants, mais aussi conscientiser ses fidèles à prendre leur destin en mains.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'immixtion de l'Église catholique dans la lutte pour l'alternance et le respect des droits humains. Tout part du refus du président Joseph Kabila de mettre en œuvre les résolutions de l'accord du 31 décembre 2016. Pourtant, cet arrangement politique est la seule feuille de route qui garantit une transition pacifique et la tenue des élections dans un timing accepté par tous. Mais, cet accord est jusqu'à ce jour foulé au pied par la majorité au pouvoir.

Après les élections chaotiques de novembre 2011, le cardinal Laurent Monsengwo avait dénoncé le fait que les résultats proclamés ne correspondaient pas à la « réalité » du vote. C'était tout dire. Et depuis, l'archevêque de Kinshasa est devenu la bête noire du pouvoir.

Sans céder aux intimidations, pendant tout le quinquennat, l'Église catholique, par le truchement de la Cénco, a dénoncé les bavures et autres égarements du pouvoir. De même, l'épiscopat catholique a été au premier plan pour dénoncer les tentatives de modification de la Constitution par référendum et les velléités du pouvoir de ne pas organiser les élections dans les délais constitutionnels. L'Église catholique ne s'est jamais tue, même sur les tueries dans l'espace Kasai.

Cependant, le tripatouillage de l'Accord de la Saint Sylvestre et la répression récurrente des manifestants pacifiques notamment de la marche des chrétiens du 31 décembre 2017 auront été la goutte d'eau qui a débordé le vase. « *Il est temps que les médiocres dégagent afin que la paix et la justice règne en RDC* », a dit le Cardinal Monsengwo en réaction de la répression de la marche des



**Le Cardinal Monsengwo : « Il est temps que les médiocres dégagent afin que la paix et la justice règne en RDC »**

chrétiens. Cette phrase a été une flèche empoisonnée contre le régime.

Depuis, les barons du pouvoir boudent l'Église catholique. Ils ont boycotté la messe du 4 janvier, organisée à Notre-Dame du Congo en mémoire des martyrs de l'indépendance. De même, la messe du 12 janvier, en mémoire des morts de la marche du 31 décembre 2017, a été boycottée par les officiels.

C'est dans ce contexte que le culte de commémoration du 17<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de M<sup>z</sup>ée Laurent-Désiré Kabila était l'occasion rêvée pour la majorité au pouvoir de prouver à l'Église catholique qu'elle n'est pas la seule en RDC.

### L'ÈRE MARINI BODHO EST RÉVOLUE

Jusqu'il y a peu, l'église catholique était la seule à tenir tête au pouvoir de Kinshasa. Mais, face à la descente aux enfers de la RDC, de plus en plus des hommes de Dieu adhèrent à ce combat. Au dernier trimestre 2017, l'église anglicane de la RDC avait dénoncé les tue-

ries dans le Kasai, la répression des manifestations pacifiques et exigé la tenue des élections en vue de l'alternance démocratique.

Depuis le 16 janvier, l'Église du Christ au Congo (ÉCC) s'est jointe au combat. En effet, au culte de commémoration du 17<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de M<sup>z</sup>ée Laurent Kabila, l'officiant du jour, le révérend Docteur François-David Ekofo Bonyku, a trouvé les mots justes pour interpellé notamment les dirigeants congolais sur les souffrances des Congolais. Ce qui n'était pas le cas sous l'ère Marini Bodho, ancien président de l'ECC qui était totalement acquis aux thèses de la MP.

### « NOUS DEVONS LÉGUER UN PAYS UNI ET RICHE À NOS ENFANTS »

Tout d'abord dans son sermon, l'officiant commence par mettre les dirigeants congolais devant leur responsabilité. « *Quel pays allons-nous léguer à nos enfants ? Nous avons l'obligation devant Dieu et devant l'histoire de léguer*

*à nos enfants et à nos petits-enfants tout d'abord un pays uni* », a dit le révérend Docteur François David Ekofo, l'officiant du jour.

Dans la suite de sa prédication, le révérend Ekofo enchaîne sur l'inexplicable pauvreté qui touche les Congolais. « *Nous devons transmettre à nos enfants, en deuxième lieu, un pays riche* », a dit l'homme de Dieu. À cette déclaration, les dirigeants ont commencé à baisser la tête. Le prédicateur vient d'indexer la misère infligée injustement aux populations.

Et quand cet homme de Dieu pointe l'inexistence de l'État, c'est un air glacial qui a envahi la cathédrale. « *Nous devons léguer à nos enfants un pays où l'État existe réellement. Je dis bien réellement. Parce que j'ai l'impression que l'État n'existe pas vraiment* », a dit l'officiant sans mâcher les mots avant de dénoncer aussi l'absence de justice.

Ça y est, entre l'oppressé et les opprimés, l'église a choisi son camp. Il s'agit de défendre les intérêts supérieurs de la nation.



## Le Kenya va lancer un vaste programme de construction d'un million de logements sociaux pour 25 milliards \$

Le gouvernement kenyan va démarrer bientôt la mise œuvre d'un important programme de construction de logements sociaux. Evalué à 25 milliards \$, ce projet va permettre la construction d'un million de logements à coûts réduits dans le pays d'ici à 2023. A cet effet, une série de conventions devraient être prochainement signées entre les autorités kenyanes et 35 entreprises privées pour la réalisation de ce vaste programme immobilier. Celui-ci faisant partie d'un ensemble de quatre grands plans d'action prévus par le Président Uhuru Kenyatta, en vue de la mise en œuvre d'un nouvel « agenda urbain » dans le pays. Par ailleurs, le gouvernement kenyan a déjà adopté une série d'incitations dans le but d'aider les acteurs du secteur privé à investir dans les logements sociaux. Parmi celles-ci figurent notamment la réduction de l'impôt sur les sociétés, ainsi que des mesures d'exonération de certaines taxes. Selon les dernières estimations fournies par les autorités kenyanes, le pays enregistre un déficit cumulé de plus de deux millions de logements. Le rythme actuel de construction de logements est inférieur à 50 000 unités, contre un besoin annuel estimé à 244 000 logements dans les différents segments de marché.

AGENCE ECOFIN/LP

## Côte d'Ivoire : 2,4 milliards \$ à lever sur les marchés financiers en 2018

**Côte d'Ivoire a prévu de lever 1310 milliards FCFA (environ 2,4 milliards \$) sur les marchés financiers régional (UMOA) et international en 2018. Ceci, en vue de financer en partie le budget du pays qui s'élève, quant à lui, à 6723,5 milliards FCFA (12,06 milliards \$).**

Selon la Direction de la dette publique, un département de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique de Côte d'Ivoire, l'objectif initial est de parvenir à lever la totalité de ce montant sur le marché financier régional de l'UMOA.

A cet effet, le pays prévoit d'émettre 861 milliards FCFA (1,6 milliards \$) en bons et obligations du Trésor. Tandis qu'environ 449 milliards FCFA (838 millions \$) seront émis à travers une série d'emprunts obligataires.

C'est donc un véritable challenge, eu égard au montant important à lever sur ce marché.

Surtout si l'on considère, bien entendu, que la Côte d'Ivoire, émetteur de référence de titres publics sur le marché financier de l'UMOA, n'y a pu lever qu'environ 851,3 milliards de FCFA (1,58 milliards \$) en 2017. Ce qui est bien loin de l'objectif de 1310 milliards FCFA (environ 2,4 milliards \$) poursuivi en 2018. Un défi de taille que les autorités ivoiriennes espèrent,



tout de même, relever à travers une campagne intense de sensibilisation et de promotion sur les instruments financiers émis par le Trésor public, qui sera menée auprès des populations ivoiriennes cette année.

« Il s'agit pour nous d'élargir au maximum la base des souscripteurs aux différents titres émis par le Trésor public » explique un responsable de la Direction de la dette publique à l'Agence Ecofin.

Toutefois, face à l'importance de la tâche, une incursion sur le marché financier à travers l'émission d'un eurobond en vue de financer un éventuel gap, n'est pas exclue par les auto-

rités ivoiriennes. « Tout va dépendre du comportement du marché financier régional. Si le besoin se fait sentir et si les conditions du marché financier international sont favorables, il est fort possible d'envisager d'émettre un eurobond cette année » confie la même source.

Pour rappel, l'émission de son troisième eurobond en juin 2017, avait rencontré un franc succès et permis à la Côte d'Ivoire de lever 1,250 milliard \$ et 625 millions d'euros, à des maturités de respectivement 16 ans au taux de 6,125% et 8 ans à 5,125%.

AGENCE ECOFIN/LP

En réunion à 8h à Lomé, il a une séance de travail à 13h à Abidjan. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre

Tél : +243 817 068 402  
www.aircotedivoire.com



## Zimbabwe : un mois après la chute de Mugabe, cap sur les élections

Après la chute surprise de Robert Mugabe en novembre 2017, la tenue des élections générales au Zimbabwe n'est plus que question de quelques mois.

CYPRIEN. K

**A**u Zimbabwe, l'organisation des élections ne pose pas de problèmes, selon son président qui a promis la tenue des élections présidentielle et législatives dans « quatre à cinq mois ».

Selon le journal d'État zimbabwéen, «The Herald» qui a livré cette information, le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, ne jure que par l'organisation des élections qui fera de Zimbabwe, un pays démocratique. « Le Zimbabwe va aux élections dans quatre à cinq mois et nous devons prêcher la paix, la paix, la paix, parce que nous savons que c'est bon pour nous et nous n'avons aucun doute que nous aurons des élections pacifiques », a déclaré Emmerson Mnangagwa lors d'une visite mercredi au Mozambique dans le cadre d'une tournée régionale.

Le président de la transition zimbabwéenne insiste sur la tenue de ces élections qu'il veut être libres, crédibles, justes et indiscutables.

« J'assure les dirigeants de la région que les prochaines élections respecteront les principes de la démocratie et du fair-play », a-t-il ajouté.

Emmerson Mnangagwa a succédé, fin novembre, au président Robert Mugabe, contraint de démissionner sous la pression de l'armée, de la rue et de son parti (Zanu-PF), après trente-sept ans au pouvoir.

Le nouveau chef de l'État a d'ores et déjà été investi candidat de la Zanu-PF pour la présidentielle de 2018.



Le président Emmerson Mnangagwa

Les critiques d'Emmerson Mnangagwa, un des fidèles serviteurs du très répressif régime Mugabe, doutent cependant de sa réelle volonté de mener des élections transparentes et pacifiques, rappelant qu'il a été l'un des exécutifs de la répression ordonnée pendant l'ère Mugabe.

Les élections au Zimbabwe ont été régulièrement entachées de violences et de fraudes. En 2008, le chef de l'opposition, Morgan Tsvangirai, arrivé en tête du premier tour de la présidentielle, s'était finalement retiré

de la course en raison du déferlement de violences contre ses partisans. Robert Mugabe avait alors été reconduit à la tête de l'État.

Si à seulement un mois le Zimbabwe dit être prêt à gagner le pari des urnes, dans certains pays africains, les élections constituent encore un luxe ou une opération entourée des mythes. Voilà un exemple qui mérite d'être suivi par les autres dirigeants africains qui ne pensent qu'à la conversation de leur pouvoir, même en violations des textes légaux.

## Deux Américains et deux Canadiens ont été enlevés dans le nord du Nigéria

Deux Américains et deux Canadiens ont été enlevés dans le nord du Nigéria lors d'une «embuscade» tendue par des hommes armés dans le nord du Nigeria, a déclaré mercredi à l'AFP un porte-parole de la police. Les quatre expatriés étaient en route mardi soir vers la capitale fédérale, Abuja, depuis la ville de Kaduna, lorsque des «hommes armés non identifiés» leur ont tendu une «embuscade», tuant leur escorte policière, a expliqué Mukhtar Aliyu, porte-parole de l'État de Kaduna.

Les ravisseurs « ont engagé d'intenses échanges de tirs avec les deux policiers qui escortaient les expatriés et qui ont malheureusement perdu la vie », a-t-il précisé. M. Aliyu a affirmé que « la police fait tout son possible pour les secourir » et a déployé « tous les moyens » de notre disposition (dont des unités spéciales anti-kidnapping) pour les retrouver vivants et arrêter les ravisseurs ». Il n'a toutefois pas fourni davantage de détails sur l'identité des quatre otages.

## Côte d'Ivoire : la Chine invitée à soutenir le développement touristique du pays

Le ministre ivoirien du Tourisme Siandou Fofana a invité, mercredi à Abidjan, la Chine à soutenir le développement du tourisme ivoirien. Selon M. Fofana qui intervenait lors d'un entretien avec des opérateurs économiques et des médias, la Côte d'Ivoire est disposée à accroître son potentiel touristique avec l'appui de ses partenaires. Il a également évoqué l'appui éventuel de la Chine à d'autres types de projets liés aux infrastructures routières, à l'eau et aux logements. De son avis, la Côte d'Ivoire et la Chine ont toujours marqué leur volonté de renforcer leur partenariat. À plusieurs occasions, les autorités ivoiriennes ont noté leur engagement à faire du tourisme ivoirien une réalité économique et un atout régional.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Guinée-Bissau : une mission de la CEDEAO pour gérer la crise politique

**U**ne mission de la CEDEAO, dirigée par le ministre des Affaires étrangères du Togo, Robert Dussey, a été reçue, mercredi, par le président bissau-guinéen, José Mario Vaz, dans le cadre de la recherche d'une solution à la crise politique qui sévit depuis plus de deux ans en Guinée-Bissau, annonce-t-on de source officielle.

M. Dussey a remis au chef de l'État une lettre signée par les présidents du Togo et de la Guinée-Conakry, respectivement président en exercice de la CEDEAO et de l'Union Africaine et médiateur de la crise politique en Guinée-Bissau.

Sans révéler la teneur de cette lettre, Robert Dussey qui est accompagné de Naby Bangoura, secrétaire général de la présidence de la Guinée-Conakry, a déclaré à sa sortie de

l'audience, qu'il est venu transmettre un message d'encouragement au président José Mario Vaz et à toute la classe politique afin de trouver une solution rapide à la crise. Le ministre a par ailleurs indiqué qu'il va rencontrer toutes les forces politiques impliquées dans la crise qui dure depuis plus de deux ans en Guinée-Bissau.

Il ne s'est pas toutefois prononcé sur le délai que la CEDEAO a accordé aux forces politiques et qui a expiré mardi à minuit, pour qu'elles appliquent l'accord de sortie de crise signé en octobre 2016 à Conakry.

Lors de son dernier sommet en décembre, la CEDEAO avait menacé de sanctionner les protagonistes de la crise qui refuseraient d'appliquer, à l'issue du délai, cet accord dont le point principal est la nomination d'un Pre-

mier ministre de consensus.

Le poste de Premier ministre est vacant depuis la démission, vendredi, de son titulaire Umaru Sissoco Embaló. Cette démission, acceptée mardi par le chef de l'État qui l'a présentée comme une volonté de se conformer à la feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise.

De même, le PAIGC, parti majoritaire auquel devrait revenir, selon la loi, la désignation d'un Premier ministre, a pris des mesures pour la réintégration de ses quinze députés qu'il a exclus pour dissidence. Il maintient sa revendication principale, la nomination de Olivais, une des trois personnalités pressenties lors des négociations de Conakry pour occuper les fonctions de chef de gouvernement.

XINHUA/LP



## Ouverture du 35e sommet franco-britannique dominé par l'immigration et la défense

**Le 35e sommet franco-britannique s'est ouvert jeudi à l'Académie militaire royale de Sandhurst où la Première ministre britannique Theresa May et le président français Emmanuel Macron devaient s'entretenir de questions liées à l'immigration clandestine et à la défense.**

Les deux dirigeants sont arrivés peu avant 15H00 GMT dans ce prestigieux établissement situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres, accueillis par une parade, après un déjeuner de travail au pub The Royal Oak à Maidenhead, ville proche.

Pour ce premier sommet bilatéral depuis le vote du Brexit, Londres devrait chercher à renforcer les liens avec Paris, comme en témoignent les annonces faites par le gouvernement britannique quelques heures avant l'arrivée du président français.

Downing Street a ainsi fait part de son intention d'augmenter de 44,5 millions de livres (50,5 millions d'euros) sa contribution financière au contrôle de la frontière à Calais, en réponse à une attente exprimée par la France. « Cet argent doit être investi dans l'amélioration de la sécurité à la frontière », a déclaré un porte-parole de l'exécutif britannique.

« Tout comme nous investissons pour nos frontières dans le reste du Royaume-Uni, il est normal de surveiller en permanence si nous pouvons renforcer les contrôles en France et en Belgique, pour s'assurer qu'ils soient aussi sécurisés que possible »,



a-t-il ajouté.

En vertu des accords du Touquet en vigueur depuis 2004, la frontière britannique est fixée sur la côte française, où les agents britanniques effectuent des contrôles. D'après l'Élysée, le sommet doit permettre la signature d'un « nouveau traité qui complètera les accords du Touquet ».

Les services de Theresa May ont également annoncé l'envoi de trois hélicoptères de transport lourd Chinook au Sahel pour épauler les troupes françaises, ainsi que des personnels non-combattants. La contribution a été qualifiée de « conséquente » par une source proche de la délégation française, l'armée française manquant de capacités en la matière.

« Les discussions que nous devons avoir aujourd'hui montrent qu'une relation solide entre nos deux pays, est dans l'intérêt du Royaume-

Uni, de la France et de l'Europe », a déclaré Theresa May. « Ce sommet se déroule alors que le Royaume-Uni se prépare à quitter l'UE, mais cela ne signifie pas qu'il quitte l'Europe », a-t-elle redit.

### «CULOT FRANÇAIS»

Ces annonces ont cependant été diversement accueillies par la classe politique et la presse britanniques, des voix s'élevant pour critiquer les concessions de Downing Street.

« La France demande 45 millions de livres supplémentaires pour stopper les migrants à Calais, et on nous prête la tapisserie de Bayeux comme lot de consolation », s'est indigné le Daily Mail, qui dénonce un « coup monté ».

Ce prêt, « envisagé » par l'Élysée, devrait faire partie d'un programme d'échanges d'œuvres d'art qui sera annoncé au cours du som-

met. La tapisserie en question, chef d'œuvre du XIe siècle, relate la défaite de l'Angleterre face à l'invasion du duc de Normandie Guillaume le Conquérant.

« Il y a un certain culot français dans l'offre d'Emmanuel Macron de prêter au Royaume-Uni cette tapisserie », fait remarquer le Daily Telegraph. « Quoi de mieux que de rappeler à la Première ministre ce qui s'est passé la dernière fois que son pays s'est montré incapable de faire face à l'envahisseur? ».

En amont du sommet, des représentants des cinq services de renseignement des deux pays (DGSE et DGSI pour la France, MI5, MI6 et quartier général des communications pour le Royaume-Uni) se sont rencontrés en même temps pour la première fois.

Évoquant les derniers attentats perpétrés en Europe, un porte-parole du gouvernement britannique a annoncé un renforcement « de la coopération en matière de sécurité et de justice pénale », dans le prolongement du plan signé par les deux pays en juin 2017 sur la surveillance de l'activité terroriste en ligne.

L'Académie royale de Sandhurst, où se déroule le sommet, est une célèbre école militaire qui a notamment accueilli les princes Harry et William, le roi Hussein de Jordanie ou encore le chanteur James Blunt. A l'issue d'une formation de 44 semaines, les élèves de cet établissement créé en 1947 sont élevés au grade d'officier.

AFP

## Palestine : la baisse du financement américain de l'UNRWA risque de compromettre la stabilité dans la région

L'ONU a fait part de sa préoccupation concernant la baisse conséquente du financement américain de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA). Les Etats-Unis ont annoncé que leur contribution financière au budget de l'UNRWA pour 2018 sera de 60 millions de dollars.

« Bien qu'important, ce financement est considérablement inférieur aux niveaux antérieurs », a déclaré le Commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krahenbühl, dans un communiqué publié après l'annonce de la nouvelle contribution américaine. En 2017, la contribution totale des Etats-Unis au budget de l'agence onusienne était supérieure à 350 millions de dollars.

Les Etats-Unis ont toujours été le plus grand bailleur de fonds de l'UNRWA depuis le début de ses opérations en mai 1950. « Toutes les administrations américaines depuis le Président Truman ont soutenu et apporté un soutien fort, généreux et

engagé à notre Agence », a rappelé M. Krahenbühl. Le Commissaire général reconnaît que le financement de l'UNRWA ou de toute agence humanitaire est à la discrétion de « tout Etat membre souverain » des Nations Unies. « Dans le même temps, étant donné la longue relation de confiance et historique entre les Etats-Unis et l'UNRWA, cette contribution réduite menace l'une des initiatives de développement humain les plus réussies et les plus novatrices du Moyen-Orient », a alerté M. Krahenbühl, rappelant que le mandat de l'agence est « l'expression de la volonté de la communauté internationale ».

L'UNRWA a pour mission de maintenir des services essentiels aux réfugiés de Palestine notamment en matière d'éducation et de santé. « L'accès de 525.000 garçons et filles à 700 écoles de l'UNRWA et leur avenir sont en jeu. L'enjeu est la dignité et la sécurité humaine de millions de réfugiés palestiniens qui ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et

d'autres formes de soutien en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'accès des réfugiés aux soins de santé de base, y compris les soins prénataux et d'autres services vitaux, est en jeu. Les droits et la dignité de toute une communauté sont en jeu », a précisé M. Krahenbühl.

La contribution réduite des Etats-Unis a également un impact sur la sécurité régionale à un moment où le Moyen-Orient fait face à de multiples risques et menaces, notamment celui d'une radicalisation accrue, selon le Commissaire général. « Le gouvernement des Etats-Unis a toujours salué notre impact, notre transparence et notre responsabilité. Cela a été réitéré, une fois de plus, lors de ma dernière visite à Washington en novembre 2017, lorsque tous les hauts responsables américains ont exprimé leur respect pour le rôle de l'UNRWA et pour la solidité de sa gestion », a-t-il ajouté.

Mardi, le Secrétaire général des

Nations Unies, António Guterres, a également fait part de sa préoccupation, peu avant son annonce, de la contribution réduite du gouvernement américain envers l'UNRWA. « J'espère vivement que les Etats-Unis pourront maintenir le financement de l'UNRWA dans lequel ils ont une part très importante », a déclaré M. Guterres en réponse à la question d'un journaliste lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU. Le Secrétaire général a également souligné que les services fournis par l'UNRWA sont d'une extrême importance pour le bien-être de la population palestinienne et constituent « un facteur important de stabilité ».

« Si l'UNRWA n'est pas en mesure de fournir les services vitaux et les formes d'aide d'urgence qu'il fournit, cela créera un très, très grave problème. Et nous ferons tout notre possible pour éviter que la situation ne se produise », a dit M. Guterres.

ONU/ LP



## Classement – Fifa : la RDC dans le Top 5 africain

Classée 4<sup>ème</sup> au mois de novembre 2017, la RDC descend à la 5<sup>ème</sup> place africaine et 43<sup>ème</sup> mondiale. C'est le verdict du classement FIFA du mois de janvier 2018, publié hier jeudi 18 janvier.

ARMEL LANGANDA



La République démocratique du Congo se classe à la cinquième place africaine et 43<sup>ème</sup> mondiale. C'est au terme du classement FIFA du mois de Janvier dévoilé le jeudi 18 janvier 2018. La RDC perd une place africaine acquise lors de la livraison du mois de novembre 2017.

Doublée par le Sénégal en novembre dernier, la Tunisie reprend sa place de leader africain aux Lions de la Teranga. Une très belle performance qui permet aux Aigles de Carthage de fournir beaucoup d'efforts pour consolider cette place.

Pourtant, avec seulement 22 matchs disputés depuis la précédente édition, on pouvait s'attendre à des changements limités mais l'effacement de précédents résultats a eu plus d'impact que prévu. Au pied du podium, on note ainsi que le Maroc double la RD Congo à la 4<sup>e</sup> place. Pour le reste, peu de changements à signaler mais la prise en compte des résultats du CHAN 2018 devrait en-

traîner de nouveaux changements dans la prochaine édition qui sera dévoilée le 15 février.

Avec les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations « Cameroun 2019 », les sélections africaines auront bel et bien l'occasion d'améliorer leurs positionnements au niveau du classement FIFA. C'est le cas de la qui a quitté la 4<sup>e</sup> place au profit du Maroc. Les Léopards de la RDC qui manqueront le rendez-vous de la Russie, sont dans l'obligation de se réorganiser pour éviter toutes surprises

### Le top 10 mondial

1. Allemagne
2. Brésil
3. Portugal
4. Argentine
5. Belgique
6. Espagne
7. Pologne
8. Suisse
9. France
10. Chili

désagréables.

Il y a également l'Egypte qui, depuis un certain temps, a repris son envol dans le continent. Elle se classe 3<sup>e</sup> en Afrique et 30<sup>e</sup> au monde. Une très belle performance qui obligent les Pharaons à redoubler les efforts afin d'occuper la première qu'ils n'ont plus retrouvé depuis plusieurs années.

En effet, l'instance dirigeante du ballon rond ne signale aucun changement dans le Top 10 mondial. La première place reste dominée par l'Allemagne.

### Le top 20 africain

- |                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| 1. Tunisie (23e)      | 11. Côte d'Ivoire (61e)  |
| 2. Sénégal (24e)      | 12. Cap Vert (63e)       |
| 3. Egypte (30e)       | 13. Guinée (66e)         |
| 4. Maroc (39e)        | 14. Mali (71e)           |
| 5. RDC (43e)          | 15. Zambie (72e)         |
| 6. Burkina Faso (44e) | 16. Ouganda (73e)        |
| 7. Cameroun (45e)     | 17. Afrique du Sud (78e) |
| 8. Ghana (50e)        | 18. Bénin (81e)          |
| 9. Nigeria (51e)      | 19. Guinée Bissau (83e)  |
| 10. Algérie (57e)     | 20. Libye (89e)          |

## CHAN 2018 : la Guinée dépose une réserve contre un Soudanais

Éliminée sur le terrain, la Guinée n'a pas totalement renoncé à participer à la suite du CHAN 2018. En effet, la Fédération guinéenne indique avoir déposé une réserve concernant un joueur du Soudan, contre qui le Syli local a perdu 2-1 dimanche dernier lors de son premier match.



Le joueur en question est Elsaman Elsayi Elsheikh, qui serait sous contrat avec le club libyen d'Al Ittihad Tripoli, depuis le 31 décembre 2017. Or, le CHAN est réservé aux joueurs locaux, qui évoluent dans leur pays. «La réserve de la fédération guinéenne de football va être examinée aujourd'hui par la CAF,» indique la Fédération guinéenne qui espère donc une disqualification du Soudan.

LP



BUILDING FLOURISHING COMMUNITIES

### PROJET COD-H-CORDAID EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

#### Cahier des charges dans le cadre de l'AOI N° 001-AF\_FM/Cordaid/2018

**1. Objet : Appel d'Offres International N° 001-AF\_FM/Cordaid/2018 pour la sélection d'un cabinet d'audit externe financier, programmatique et gestion des achats et stock pour la vérification des dépenses et des prestations du Principal Réciendaire, des Sous-Réciendaire ainsi que des Centrales de distribution régionale des médicaments.**

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

2. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a obtenu un financement du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ; dans le cadre la nouvelle Note Conceptuelle VIH/TB. STICHTING CORDAID a été désigné comme Principal Réciendaire (PR) pour l'appui et la mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH dans les vingt-six provinces et de lutte contre la Tuberculose dans seize provinces de la RDC; à travers notamment la sélection d'un cabinet d'audit externe de contrôle financier, programmatique et gestion des achats et stock et de vérification de l'équipement des entités de mise en œuvre du projet soit STICHTING CORDAID en tant que Principal Réciendaire (PR), des Sous Réciendaire (SR) ainsi que des Centrales de distribution régionale des médicaments.

3. Conformément à la proposition de la RDC acceptée et financée par le Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/sida et TB, subvention : COD-H-CORDAID pour l'année 2017, STICHTING CORDAID, il est prévu qu'une partie du montant de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés à titre de marché de services d'audit externe financier, programmatique et gestion des achats et stock pour la vérification des dépenses et des prestations du Principal Réciendaire, des Sous-Réciendaire ainsi que des Centrales de distribution régionale des médicaments.

4. STICHTING CORDAID lance cet appel d'offres international ouvert pour la sélection d'une firme devant réaliser lesdits services.

5. La participation à la procédure est ouverte à toutes les Cabinets d'Audit légalement constitués et ayant une expérience dans les domaines concernés.

6. Les documents qui suivent permettent de préparer la proposition technique et financière :

- |  |            |
|--|------------|
| a) Instructions aux Soumissionnaires                         | Annexe I   |
| b) Conditions générales du Contrat                           | Annexe II  |
| c) Termes de référence de l'audit                            | Annexe III |
| d) Formulaire de soumission et Grille d'évaluation technique | Annexe IV  |
| e) Tableau des coûts   | Annexe V   |
| f) Modelé de lettre de recommandation                        | Annexe VI  |

L'offre de chaque soumissionnaire comprenant une proposition technique et une proposition financière détaillées devra être déposée au plus tard le **5 Février 2018** (Heure de Kinshasa : GMT + 1) à l'adresse suivante :

**Mr Yaouba KAIGAMA-Directeur Pays Cordaid RDC  
Avenue OUA, Np 25, Immeuble «La Colombe»,  
Quartier Basoko, Commune de Ngaliema  
Kinshasa – République Démocratique du Congo**

7. Le présent Appel d'offres ainsi que les termes de référence peuvent être obtenus sur demande auprès du secrétariat de CORDAID RDC à l'adresse indiquée ci-dessus de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa) ou par mail à l'adresse suivante : [cordaid.rdc@cordaid.org](mailto:cordaid.rdc@cordaid.org)

Fait à Kinshasa, le 15 Janvier 2018

**Yaouba KAIGAMA  
Directeur Pays  
Stiching CORDAID**



**LePotentiel**

Quotidien d'informations générales

## FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

## DIRECTION GÉNÉRALE

## ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

## CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

## RÉDACTION

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

## RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

## RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Pitshou Mulumba 081 476 61 56

## SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

## POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

## ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

## SOCIÉTÉ &amp; PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

## SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

## INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

## CULTURE &amp; NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

## COLLABORATEURS EXTÉRIEURS

Thebo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

## RÉALISATION

## METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

## DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

## LEPOTENTIELONLINE.COM

## RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

## ADMINISTRATION &amp; FINANCES

## CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

## COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

## CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

## INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

## MARKETING &amp; COMMERCIAL

## CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

## AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

## IMPRIMERIE 7

## CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



## Alain Mabanckou refuse de participer au projet francophone d'Emmanuel Macron

**Le président Emmanuel Macron a proposé à Alain Mabanckou de collaborer avec Leïla Slimani pour «contribuer aux travaux de réflexion autour de la langue française et de la francophonie». L'auteur de Petit Piment lui répond, acerbe, dans une lettre ouverte publiée sur BibliObs.**

Le chef de l'État le promet: «Le français sera la première langue d'Afrique», et hésite-t-il, «peut-être du monde». En novembre dernier, Emmanuel Macron alors en déplacement au Burkina Faso, faisait la promesse d'incarner le renouveau de la francophonie. Lui, le «président soleil» au «pays des Hommes intègres» affirmait pouvoir redonner son éclat à la langue et «faire vivre le français pluriel, qui n'est plus seulement français».

L'annonce avait de quoi nous faire crier cocorico! D'autant que pour réaliser son «projet pour la francophonie», le président annonçait vouloir faire appel au prix Renaudot 2006, Alain Mabanckou. Oui, mais voilà, le soufflé est retombé.

Dans une lettre ouverte publiée sur le site de BibliObs, l'écrivain indique son refus de participer aux travaux de réflexion autour de la langue française. Il reproche au président ses erreurs d'expression et rappelle, incisif, l'hypocrisie historique du pouvoir qui existe encore et toujours en matière de «francophonie» en Afrique.

«Au XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque le mot «francophonie» avait été conçu par le géographe Onésime Reclus, il s'agissait alors, dans son esprit, de créer un ensemble plus vaste, pour ne pas dire de se lancer dans une véritable expansion coloniale.» Les premiers mots d'Alain Mabanckou sont vindicatifs.

Aux discours poétiques et conceptuels du président de la République, lui, oppose un point de vue idéologique. Ce qui fait, à ses yeux, la réalité d'un terme. Et a fortiori ici avec la francophonie, son histoire. «La Francophonie est malheureusement encore perçue comme la continuation de la politique étrangère de la France dans ses anciennes colonies». En cause, selon l'écrivain, la vision autocentrée du français. «Re-



«penser la Francophonie, écrit-il, ce n'est pas seulement «protéger» la langue française qui, du reste n'est pas du tout menacée comme on a tendance à le proclamer dans un élan d'auto-flagellation propre à la France. La culture et la langue françaises gardent leur prestige sur le plan mondial.»

### LE FRANÇAIS, BIENTÔT PREMIÈRE LANGUE DU MONDE?

La langue française n'a en effet rien de «ringarde», comme le confiait la représentante personnelle d'Emmanuel Macron. Avec près de 275 millions de locuteurs francophones, la langue française arrive à la cinquième place - derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol et l'arabe- des langues les plus parlées dans le monde. Elle devrait, selon diverses conjectures, devenir le premier idiome à l'horizon 2050. La francophonie est «extrêmement vivace» à l'étranger.

Alors pourquoi ne pas prendre en compte ce réveil mondial, s'insurge Alain Mabanckou qui constate que «les étudiants d'Amérique du Nord sont plus sensibilisés aux lettres francophones que leurs camarades français».

«La plupart des univer-

sités américaines créent et financent sans l'aide de la France des départements de littérature française et d'études francophones.[...] La littérature française ne peut plus se contenter de la définition étriquée qui, à la longue, a fini par la marginaliser alors même que ses tentacules ne cessent de croître grâce à l'émergence d'un imaginaire-monde en français.»

La France, doit-on comprendre en filigrane, aurait bien plus besoin de la francophonie que celle-ci n'aurait besoin d'elle. Et ce constat-là, dénonce Alain Mabanckou, Emmanuel Macron l'a oublié dans sa parole politique. Il rappelle la maladresse langagière du président lors de la Foire du livre de Francfort qui opposait «la France et la Francophonie». «Comme si la France n'était pas un pays francophone!», s'agace l'écrivain dans sa lettre.

### NON À CETTE «FRANCOPHONIE ACTUELLE»

Pour convaincre ses lecteurs Alain Mabanckou critique une forme de colonialisme culturel et pointe un manque de cohérence idéologique à parler de francophonie avec ces mêmes pays Africains qui ont subi et su-

bissent toujours, selon lui, des régimes dictatoriaux en français. «Dois-je rappeler aussi que le grand reproche qu'on adresse à la Francophonie «institutionnelle» est qu'elle n'a jamais pointé du doigt en Afrique les régimes autocratiques, les élections truquées, le manque de liberté d'expression, tout cela orchestré par des monarques qui s'expriment et assujettissent leurs populations en français?»

Très critique à l'égard du politique, Alain Mabanckou réclame une ligne claire de la part du président en matière de francophonie pour sortir de ce qu'il décrit tel un obscurantisme, comme il l'écrivait déjà en 2016. «Il serait utile, Monsieur le Président, que vous prouviez à ces jeunes gens que vous êtes d'une autre génération, que vous avez tourné la page et qu'ils ont droit, ici et maintenant, à ce que la langue française couve de plus beau, de plus noble et d'inaliénable: la liberté», a conclu l'auteur avant de décliner l'offre du président de la République.

À un mois du grand plan de la langue française promis par Emmanuel Macron, cette déclaration ne devrait sûrement pas rester lettre-morte.



## Massacres du Kasai : le Parlement européen presse la CPI à ouvrir une procédure judiciaire

Dans un communiqué rendu public, hier jeudi 18 janvier, le Parlement européen appelle la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête sur les accusations de crimes contre l'humanité commis dans l'espace Kasai. Le Parlement européen se fonde sur des éléments d'enquêtes compilés par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). En même temps, l'organe législatif européen presse le président Kabila à garantir la tenue d'élections en 2018, dans les termes définis par la Ceni dans son calendrier du 5 novembre 2017.

Le Parlement européen appelle le président congolais Joseph Kabila et son gouvernement à garantir la tenue d'élections présidentielle et législatives le 23 décembre 2018 en République démocratique du Congo (RDC), tout en regrettant que l'échéance fixée pour leur organisation l'année dernière n'ait pas été respectée. Dans une résolution adoptée jeudi, les eurodéputés soulignent que toute contribution de l'UE au processus électoral « devrait être conditionnée à des mesures concrètes du gouvernement démontrant la volonté politique de tenir les élections en décembre, y compris la publication d'un budget électoral réaliste ».

Les parlementaires européens demandent aussi aux autorités congolaises de libérer tous les prisonniers d'opinion et de mener une enquête indépendante sur la répression violente des manifestations de décembre 2017.

Ils plaident enfin pour que la Cour pénale internationale (CPI) et les Nations unies enquêtent sur les allégations de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH),

qui affirme que les forces de sécurité et les milices congolaises soutenues par le gouvernement commettent des crimes contre l'humanité dans la province du Kasai (centre), où 40 fosses communes ont été découvertes.

« Les autorités si elles veulent être crédibles à la fois auprès de la population congolaise, mais aussi sur la scène internationale, doivent donner des moyens à une CENI (commission électorale nationale indépendante; ndr) indépendante, libérer les prisonniers politiques, juger les auteurs de violences et garantir l'organisation de ces élections libres et inclusives », a insisté l'eurodéputée Maria Arena, en plénière.

### HUMAN RIGHTS WATCH ENFONCE LE CLOU

Dans le lot de violences et autres exactions qui s'abatent sur la RDC, le rapport mondial publié jeudi par HumanRights Watch (HRW) n'épingle pas la Belgique mais consacre un chapitre très sévère à la situation en République Démocratique du Congo pour l'année 2017. L'organisa-

tion de défense des droits humains pointe entre autres la violence politique qui y règne, les nombreuses attaques perpétrées au cours de l'année contre les civils et de très importants manquements en matière de liberté d'expression ou dans l'administration de la justice. Selon HRW, la violence politique et les mesures de répression du gouvernement se sont poursuivies en 2017, alors que le président Joseph Kabila se maintenait au pouvoir et ce, alors que de nombreux principes de base de l'accord de partage du pouvoir signé fin 2016 restaient lettre morte.

Par ailleurs, le régime a « systématiquement cherché à faire taire, réprimer et intimider l'opposition politique, les défenseurs des droits humains et les activistes pro-démocratie, les journalistes et les manifestants pacifiques », note encore HRW.

La société civile et l'opposition ont été en ligne de mire de la répression exercée par le pouvoir. Tout au long de 2017, le régime a systématiquement et à maintes reprises interdit les manifestations de l'opposition, fermé des médias et empêché des dirigeants de l'opposition de se déplacer librement, indique le rapport. « Ils ont emprisonné plus de 300 dirigeants et partisans de l'opposition, journalistes, défenseurs des droits humains et activistes pro-démocratie ».

Une répression qui s'est

à plusieurs reprises exprimée dans le sang. Ainsi, le rapport mentionne que les forces de sécurité ont tué au moins 90 personnes dans le cadre d'une répression visant les membres de la secte politico-religieuse Bundu dia Kongo à Kinshasa et dans la province du Kongo Central entre janvier et mars, ainsi qu'en août 2017.

Entre août 2016 et septembre 2017, des actes de violence impliquant les forces de sécurité congolaises, des milices soutenues par le gouvernement et des groupes armés locaux ont fait jusqu'à 5.000 morts dans la région du Kasai, dans le sud du pays, dénonce encore le rapport. Six cents écoles ont été attaquées ou détruites et 1,4 million de personnes ont été déplacées.

HRW dénonce aussi qu'au moins 40 journalistes ont été détenus en 2017 et d'autres ont été empêchés de faire leur travail.

Plus de 100 groupes armés restaient actifs dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dans l'Est de la RDC.

Enfin, déplore encore HRW, la situation humanitaire en RDC s'est considérablement détériorée, marquée par la plus grande crise de déplacement d'Afrique en 2017, par une famine susceptible de frapper 7,7 millions de Congolais et par une épidémie de choléra qui s'est propagée à travers le pays.

LP

## APOSTROPHE

### La doctrine catho 1

BEN-CLET



**En tant que citoyens, les pasteurs de l'Église en général, et les évêques catholiques en particulier, ont-ils le droit d'émettre un avis sur la situation sociale, économique et politique de leurs concitoyens ? Peuvent-ils critiquer la malgouvernance de leur pays ? Ou saluer les progrès réalisés par les gouvernants dans le sens du bien commun ?**

**Le médiocre débat suscité par la Marche des chrétiens du 31/12/2017 exige d'éclairer la lanterne des anti-érudits qui squattent les médias ces derniers temps. A leur intention, nous publions des extraits du Catechisme de l'Église catholique élaboré par le Concile Vatican II tenu en 1962 sous la direction de S.S. Pape Jean XXIII.**

**2420. La doctrine sociale de l'Église : L'Église porte un jugement moral, en matière économique et sociale, « quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent ». Dans l'ordre de la moralité, elle [la doctrine] relève d'une mission distincte de celle des autorités politiques : l'Église se soucie des aspects temporels du bien commun en raison de leur ordination au souverain Bien, notre fin ultime. Elle s'efforce d'inspirer les attitudes justes dans le rapport aux biens terrestres et dans les relations socio-économiques.**

**2442. Il n'appartient pas aux pasteurs de l'Église d'intervenir directement dans la construction politique et dans l'organisation de la vie sociale. Cette tâche fait partie de la vocation des fidèles laïcs, agissant de leur propre initiative avec leurs concitoyens. ... Elle sera toujours en vue du bien commun et conforme au message évangélique et à l'enseignement de l'Église. Il revient aux fidèles laïcs « d'animer les réalités temporelles avec un zèle chrétien et de s'y conduire en artisans de paix et de justice ».**

## Commémoration de 17 ans de la mort de M'Zée : Jonas Mukamba dément un fond commentaire lui attribué sur Internet

F.K.

Des arnaqueurs reviennent en force. La pratique prend de plus de plus de l'ampleur dans la ville de Kinshasa et d'autres grandes villes de la RDC. Ces arnaqueurs procèdent généralement par la création de fausses adresses sur les réseaux sociaux en utilisant les photos et noms des personnalités qu'ils ciblent. Le patriarche Jonas Mukamba Kadiata Nzemba, qui a pris depuis quelques années sa retraite de la politique, en a fait les frais. La personne qui est intervenue en son nom pour commenter sur la toile la commémoration des 17 ans de décès de M'zée Laurent-Désiré Kabila est un usurpateur, dénoncent ses proches, qui n'excluent pas la possibilité de saisir la justice pour démasquer ce réseau.

Octogénaire, Jonas Mukamba, candidat à l'élection présidentielle en 2006 a mis fin à la politique active. Il se donne



actuellement à la finition de ses mémoires et au renforcement des structures de son club le Daring Club Motema Pembe (DCMP). Ainsi, a-t-il eu peu de temps ou presque pas de temps pour laisser des commentaires sur la toile. Cette précision émane d'un des

membres de sa famille.

Ce dernier s'insurge contre un usurpateur qui se fait passer pour Jonas Mukamba Kadiata Nzemba avec image du patriarche comme sa photo de profil, pour commenter l'émission « Actualité Expliquée » sur You tube, consa-

crée au culte en mémoire des 17 ans de décès du président Laurent-Désiré Kabila, le 16 janvier 2018.

« Il s'agit d'un confusionniste sûrement mal intentionné ou en manque de courage pour émettre ses pensées se faisant ainsi passer pour le vieux », dénonce Jonas Mukamba Bukasa.

Pour rappel, depuis beaucoup de temps, des arnaqueurs se passent pour des personnalités sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter, etc.) en créant des comptes avec leurs photos de profil. Ils parviennent de fois à tromper la vigilance de leurs victimes. Comment lutter contre ces arnaqueurs en République démocratique du Congo ? La question demeure et suscite la problématique de la législation sur la cybercriminalité. Car des bandits de l'internet sont en train d'utiliser des autorités tout comme des personnalités pour dépouiller des victimes.